

Rapport annuel

au 31 décembre 2024

LBPAM FUNDS compartiment: LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE

Action M, Action I, Action E, Action GP, Action I2, Action L, Action MH

FORME JURIDIQUE DE L'OPCVMSICAV de droit français

,

CLASSIFICATION

N/A

Document public

Sommaire

Rapport du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration Rapport sur le gouvernement d'entreprise Orientation des placements Rapport de gestion

Comptes annuels

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

Certification du contrôleur légal des comptes

Rapport du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Président

M. Vincent CORNET

Directeur des développements stratégiques LBP AM

Administrateurs

M. Guillaume LASSERRE

Directeur de la Gestion LBP AM

La Banque Postale Asset Management

Représentée par Mme Mathilde SAUVE DUTRAY Directeur du Développement et Marketing LBP AM

Directeur Général

M. Vincent CORNET

Directeur des développements stratégiques LBP AM

Commissaire aux comptes

Cabinet KPMG

Représenté par Mr Amaury COUPLEZ

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DANS TOUTE SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Au titre de l'article L225-37-4 du Code de commerce, sont présentés ci-après les mandats des administrateurs de la SICAV. Les informations relatives aux mandats et fonctions exercées durant l'exercice ont été transmises à la SICAV par chaque mandataire social, sous sa seule responsabilité.

Sociétés	Mandats	Fonction exercée	Démission/ échéance au
Vincent CORNET			
SA à Directoire LBP AM	Membre du Directoire	Directeur des développements stratégiq	ues
SA Tocqueville Finance	Directeur général	Néant	
SICAV LBPAM Funds	Président du Conseil d'administration,	Néant	
	administrateur et Directeur général		
SICAV LBPAM SRI Human Rights	RP de LBP AM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Responsable Actions Euro	RP de LBP AM, administrateur	Néant	
SA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	Directeur général délégué	Néant	
Guillaume LASSERRE			
SA à Directoire LBP AM		Direceur de la gestion	
SICAV LBPAM FUNDS	Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM SRI HUMAN RIGHTS	Directeur général	Néant	
Mathilde SAUVE DUTRAY			
SA à Directoire LBP AM		Directeur du Développement et Marketi	ng
SICAV LBPAM FUNDS	RP de LBP AM, administrateur	Néant	
SA Tocqueville Finance	Administrateur, Membre du comité d'a	audit Néant	
SAS Easybourse	Administrateur	Néant	



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONVENTIONS, AUTRES QUE CELLES PORTANT SUR DES OPÉRATIONS COURANTES ET CONCLUES À DES CONDITIONS NORMALES, INTERVENUES, DIRECTEMENT OU PAR PERSONNE INTERPOSÉE, ENTRE, D'UNE PART, L'UN DES MANDATAIRES SOCIAUX OU L'UN DES ACTIONNAIRES DISPOSANT D'UNE FRACTION DES DROITS DE VOTE SUPÉRIEURE À 10 % DE LA SICAV ET, D'AUTRE PART, UNE AUTRE SOCIÉTÉ DONT LA SICAV POSSÈDE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PLUS DE LA MOITIÉ DU CAPITAL

NÉANT

DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ET DE POUVOIRS ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

NÉANT

ORGANE CHOISI POUR EXERCER LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

Le conseil d'administration a choisi un mode de direction avec cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.



Orientation des placements

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du Compartiment est double:

- chercher à offrir une performance supérieure à celle des marchés d'obligations convertibles européens sur la durée de placement recommandée supérieure à 4 ans par le biais d'investissements en obligations convertibles européennes. Cet objectif sera réalisé via un portefeuille géré activement, principalement investi en titres dits de catégorie « *Investment Grade* » (notés au minimum BBB- / Baa3 ou de notation jugée équivalente par la Société de Gestion en application de la méthode de Bâle); et
- mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le Compartiment n'est pas géré par rapport à un indice de référence. La composition du portefeuille ne cherchera pas à reproduire la composition d'un indicateur de référence. Cependant, à titre exclusivement indicatif:

- la performance des actions I et L pourra être comparée a posteriori à l'indice FTSE EUROPE FOCUS CONVERTIBLE, non-couvert contre le risque de change par rapport à l'euro.
- la performance des actions E, GP, I2, M et MH pourra être comparée a posteriori à celle de l'indice FTSE EUROPE
 FOCUS HEDGED CONVERTIBLE, couvert contre le risque de change par rapport à l'euro.

L'indice FTSE EUROPE FOCUS CONVERTIBLE est représentatif du marché européen des obligations convertibles. Il est libellé en euro et calculé coupons nets réinvestis. L'indice FTSE Europe Focus Convertible est calculé et publié par son administrateur FTSE International Limited (FIL)., il est disponible à l'adresse suivante: https://www.lseg.com/en/ftse-russell/indices/convertible-indices.

L'indice FTSE EUROPE FOCUS HEDGED CONVERTIBLE est une déclinaison de FTSE EUROPE FOCUS CONVERTIBLE,

couverte contre le risque de change par rapport à l'euro. Il est libellé en euro et calculé coupons nets réinvestis. L'indice FTSE EUROPE FOCUS HEDGED CONVERTIBLE est calculé et publié par son administrateur FTSE International Limited (FIL), il est disponible à l'adresse suivante: https://www.lseg.com/en/ftse-russell/indices/convertible-indices.



STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

STRATÉGIES UTILISÉES

Le choix des titres se fait en deux étapes: la première consiste à analyser un univers de valeurs (ci-après, l'« **Univers d'Analyse** ») à partir de critères d'investissement socialement responsables (ISR), afin de déterminer, après élimination de 25 % des valeurs de l'Univers d'Analyse (comprenant les trois filtres suivants: comité d'exclusion, exclusions définies par le label ISR français et note quantitative), la note moyenne ISR que le Compartiment devra dépasser (ci-après la « **Note Moyenne Améliorée** ») et la seconde vise à sélectionner les titres, dont certains pourraient ne pas être inclus dans l'Univers d'Analyse mais respecteraient néanmoins les contraintes du Label ISR français.

1. L'Univers d'Analyse, constitué des valeurs qui composent les indices FTSE Global Convertible Index et STOXX Europe 600¹ et faisant l'objet d'une analyse ESG, est analysé à partir de critères d'investissement socialement responsable (ISR), afin d'identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la Société de Gestion, et ainsi de déterminer la Note Moyenne Améliorée à dépasser.

Cette analyse se fonde sur un outil propriétaire multi-sources de notation extra-financière développé en interne. La notation extra-financière des émetteurs, qui s'applique à l'ensemble des classes d'actifs, repose sur 4 piliers permettant une analyse pragmatique et différenciante:

- La gouvernance responsable: ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein de chaque émetteur (par exemple, pour des entreprises: évaluer l'équilibre des pouvoirs, la rémunération des dirigeants ou encore l'éthique des affaires);
- La gestion durable des ressources: ce pilier permet par exemple d'étudier pour chaque émetteur les impacts environnementaux et le capital humain (par exemple, qualité des conditions de travail, gestion des relations avec les fournisseurs);
- La transition énergétique: ce pilier permet par exemple d'évaluer pour chaque émetteur sa stratégie en faveur de la transition énergétique (par exemple, démarche de réduction des gaz à effet de serre, réponse aux enjeux de long terme);
- Le développement des territoires : ce pilier permet par exemple d'analyser pour chaque émetteur sa stratégie en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières. La méthodologie mise en place par la Société de Gestion permet de réduire les biais, notamment capitalistiques ou sectoriels, qui seraient de nature à pouvoir améliorer artificiellement la note par le jeu de décisions d'allocations. L'analyse réalisée par la Société de Gestion est dépendante de la qualité des informations collectées et de la transparence des émetteurs considérés.

La liste d'exclusions de la Société de Gestion, ainsi que celle définie par le label ISR français, servent de second filtre. En effet, à côté des valeurs exclues par le label ISR Français, un comité d'exclusion, propre à la Société de Gestion, établit une liste d'exclusions après analyse des controverses ou allégations ESG, définies notamment comme des violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. La liste d'exclusions inclut également certains émetteurs appartenant à des secteurs controversés comme par exemple le tabac, les jeux d'argent et le charbon selon les critères définis par la Société de Gestion.

In fine, la Société de Gestion reste seule juge de l'opportunité d'un investissement et de la qualité extra-financière de l'émetteur, qui est exprimée selon une note finale comprise entre 1 et 10 – la note ISR de 10 représentant une forte qualité extra-financière et celle de 1 une faible qualité extra-financière.

La construction du portefeuille permet ainsi d'obtenir une Note Moyenne Améliorée, note moyenne ISR du portefeuille meilleure que la note moyenne ISR de l'Univers d'Analyse après élimination de 25 % des valeurs en conformité avec

L'indice STOXX Europe 600 est un indice large (600 valeurs) représentatif des marchés actions européens. Il est calculé à partir d'un panier composé de valeurs boursières européennes, pondérées par les capitalisations boursières. Les actions entrant dans la composition de cet indice sont sélectionnées sur leur capitalisation boursière, leur volume de transaction et leur secteur d'activité. L'indice s'efforce de respecter une pondération par pays et par secteur d'activité afin de refléter au maximum la structure économique européenne. L'indice STOXX Europe Total Market est calculé et publié par son administrateur STOXX, Ltd.



Le Compartiment pouvant investir en obligations convertibles et en actions, son Univers d'Analyse sera constitué des valeurs composant les indices, FTSE Global Convertible Index, STOXX Europe 600. L'indice actions STOXX Europe 600 permet de compléter la composition de l'indice d'obligations convertibles Refinitiv Convertible Bond CB Hedged à un instant donné, en anticipant l'évolution de sa composition, en particulier du fait des émissions sur le marché primaire. Ils permettent également de tenir compte de la possibilité du Compartiment d'investir sur des actions et sur des options sur actions. Les indices FTSE Global Convertible Index, et STOXX Europe 600 sont représentatifs de l'Univers d'Analyse mais ne sont pas utilisés dans la construction du portefeuille.

L'indice FTSE Global Convertible Index est un indice représentatif du marché international des obligations convertibles. L'indice FTSE Global Convertible Index est calculé et publié par son administrateur FTSE International Limited (FIL).

le label ISR (comprenant les trois filtres suivants: comité d'exclusion, exclusions définies par le label ISR français et note quantitative). Toutes les valeurs de l'Univers d'Analyse (hors valeurs interdites, validées par le comité d'exclusion ou hors valeurs exclues selon le label ISR français) sont donc éligibles au Compartiment, à condition que la note moyenne extra-financière du Compartiment respecte la condition ci-dessus. Avec cette approche en amélioration de note qui correspond à une intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion, la Société de Gestion met en place la stratégie ISR du portefeuille.

2. Au terme de cette analyse, la Société de Gestion sélectionne les titres en fonction de leurs caractéristiques financières et extra-financières.

Le choix des titres prend notamment en considération l'analyse de la qualité de crédit de l'émetteur, l'analyse fondamentale de l'action sous-jacente et de son secteur d'activité, ainsi que l'analyse de la composante volatilité du titre.

La Société de Gestion fixe les pondérations des titres dans le portefeuille, puis les niveaux d'exposition aux différents marchés et contrôle que la stratégie d'investissement mise en œuvre est conforme au scénario d'évolution des marchés financiers établi périodiquement par le comité d'investissement de la Société de Gestion.

Les titres sont sélectionnés principalement au sein de l'Univers d'Analyse; ils peuvent également être sélectionnés, en dehors de l'Univers d'Analyse, sur le marché européen des obligations convertibles et des actions, dans la limite de 10 % de l'actif net du Compartiment et dans le respect des contraintes du Label ISR. La Société de Gestion s'assurera que l'Univers d'Analyse retenu constitue un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du Compartiment.

En tout état de cause, conformément au Label ISR français, le portefeuille est constitué en permanence à 90 % de son actif net (calculé sur les titres éligibles à l'analyse extra-financière: actions et titres de créances émis par des émetteurs privés et quasi-publics) de titres ayant fait l'objet d'une analyse extra-financière. Bien que les titres d'États fassent l'objet d'une évaluation ESG, les résultats de l'évaluation ne sont pas pris en compte de manière mesurable dans la stratégie ISR décrite ci-dessus; ces titres d'États peuvent représenter 50 % maximum de l'actif net du Compartiment. Les investissements dans les titres d'États sont réalisés à partir d'analyses internes de la qualité financière et extra-financière des émetteurs. Celles-ci s'appuient sur des analyses de stratégistes macro-économiques, d'analystes financiers et d'analystes ISR.

TECHNIQUES ET INSTRUMENTS UTILISÉS

1. Actifs (hors dérivés intégrés)

Actions

Le portefeuille peut détenir des actions en direct (dans la limite de 10 % de l'actif net). Ces actions proviennent principalement d'une conversion (rappel anticipé ou conversion naturelle) ou d'un échange. Ces actions appartiennent à la zone OCDE et sont majoritairement européennes. Elles peuvent être de tous secteurs et de toutes tailles de capitalisations. L'exposition au risque actions est comprise entre 10 % et 60 % de l'actif net. L'exposition aux petites capitalisations (sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'euros au moment de l'achat) reste accessoire (inférieur à 10 % de l'actif net).

■ Titres de créance et instruments du marché monétaire

La fourchette de sensibilité aux taux est de [0; 6].

Le Compartiment est majoritairement investi dans des titres de créance comportant une exposition aux actions européennes (obligations convertibles et obligations échangeables en actions). La fourchette d'exposition à ces titres sera minimum de 50 % de l'actif net et au maximum de 110 % de l'actif net.

Le Compartiment peut également investir dans des titres de créance et instruments du marché monétaire européens (titres à taux fixe, taux variable, taux révisable ou indexés). Ces titres sont soit des emprunts gouvernementaux, soit des émissions du secteur privé. Les titres d'État représentent au maximum 50 % de l'actif net du Compartiment.

Ces titres pourront être libellés en toute devise.

La Société de Gestion procède à une analyse interne du risque de crédit pour sélectionner ou céder un titre.

Les titres principalement retenus ont une notation minimale BBB-/Baa3 (catégorie "Investment Grade"), en application de la méthode de Bâle (laquelle prévoit qu'en cas de notation du titre par les principales agences existantes (Standard & Poor's, Moody's, Fitch), la note d'agence retenue est (i) la note la plus basse des deux meilleures, si le titre est noté par trois agences au moins; ou (ii) la moins bonne des deux notes, si le titre n'est noté que par deux agences; ou (iii) la note délivrée par l'unique agence qui aura noté le titre, si le titre n'est noté que par une seule agence) ou une notation jugée équivalente par la Société de Gestion, sous réserve de l'éligibilité de l'émetteur au regard de l'analyse interne du profil rendement/risques du titre (rentabilité, crédit, liquidité, maturité).



Selon la même méthodologie, le Compartiment peut également investir des titres ayant une notation inférieure à BBB-/Baa3 ou de notation jugée équivalente selon la Société de Gestion, dits "non *Investment Grade*" dans la limite de 25 % de l'actif net. La Société de Gestion ne recourt pas mécaniquement et exclusivement à des notations fournies par les agences de notation mais intègre sa propre analyse pour appréhender l'évaluation de la notation et ainsi décider de son acquisition, et de sa conservation à l'actif ou de sa cession.

En cas d'absence de notation de l'émission, la notation de l'émetteur ou du garant ou la notation découlant de l'évaluation effectuée par l'analyse crédit de la Société de Gestion se substituera à cette dernière, en intégrant le niveau de subordination de l'émission si nécessaire.

Le Compartiment peut investir dans des obligations convertibles libellées dans une autre devise que l'euro (risque de change direct). Le Compartiment peut également investir dans des obligations convertibles dont l'action sous-jacente est elle-même soumise au risque de change (risque de change indirect). Le Compartiment procède à une couverture du risque de change direct des actions GP, M, E, I2 et MH. Cette couverture du risque de change direct ne pouvant être parfaite, un risque de change direct résiduel pourra cependant subsister et représenter jusqu'à -5 % (couverture excessive du risque de change direct) / +5% (couverture insuffisante du risque de change direct) de l'actif net s'agissant de ces actions.

Le risque de change, qu'il soit direct ou indirect, n'a pas vocation à être systématiquement couvert pour les actions I et L et pourra atteindre 100 % de l'actif net s'agissant de ces actions.

Parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement de droit étranger

Le Compartiment pourra investir jusqu'à 10 % de son actif net en parts ou actions de FIA français et d'OPCVM. Le Compartiment se réserve également la possibilité d'investir dans des OPC indiciels cotés (ETF ou trackers²).

Ces OPC peuvent être gérés par la Société de Gestion, ou une société liée (en ce compris La Financière de l'Echiquier) et/ou les sociétés de gestion du groupe AEGON. Ces OPC peuvent être notamment spécialisés sur les stratégies de gestion auxquelles le Compartiment n'a pas recours dans le cadre de sa stratégie d'investissement. Cette diversification restera accessoire et a pour but de créer de la valeur ajoutée, dans un cadre de risque maîtrisé. Les OPC monétaires ne peuvent être utilisés qu'à titre accessoire dans le cadre de la gestion de trésorerie du Compartiment.

S'il ne s'agit pas d'OPC gérés par la Société de Gestion, des disparités d'approche sur l'ISR peuvent exister entre celles retenues par la Société de Gestion du Compartiment et celles adoptées par la société de gestion gérant les OPC externes sélectionnés. Par ailleurs, ces OPC n'auront pas nécessairement une approche ISR. En tout état de cause, la Société de Gestion du Compartiment privilégiera la sélection des OPC ayant une démarche ISR compatible avec la propre philosophie de la Société de Gestion.

2. Instruments dérivés

Les instruments dérivés peuvent être utilisés afin de mettre en œuvre des stratégies de couverture, d'exposition (positive ou négative), auxquelles le Compartiment a recours dans le cadre de sa stratégie d'investissement.

■ Ainsi, les risques sur lesquels le gérant pourra intervenir:

Risque action, indice action, taux, change, crédit.

Natures des interventions, de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion:

Le gérant peut prendre des positions pour exposer / couvrir le portefeuille aux risques mentionnés ci-dessus.

■ Nature des instruments utilisés:

Le Compartiment pourra intervenir sur les futures et options cotées ou non cotées, swap d'indice et dérivés de crédit.

■ Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

L'utilisation des instruments dérivés est réalisée comme suit :

Futures et options de taux sur marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et swaps de taux de gré à gré à des fins de couverture ou d'exposition sur taux: ces instruments seront utilisés notamment afin de couvrir le risque de taux sur le portefeuille ou sur un ou plusieurs titres et d'augmenter l'exposition du portefeuille au risque de taux.

² Fonds Commun de Placement et SICAV ou instruments équivalents émis sur le fondement de droit étranger, répliquant soit en direct soit par investissement les valeurs composant un indice (par exemple MSCI Europe, Eurofirst 80, etc.) et négociables en continu sur un marché réglementé.



- Futures et options sur actions ou indices actions sur marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et swaps de gré à gré à des fins de couverture, ou d'exposition sur les actions ou indices actions: ces instruments seront utilisés afin de couvrir le risque actions (lié aux investissements dans des titres de créance comportant une exposition aux actions) sur le portefeuille ou de l'exposer.
- Futures et options de change sur marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et change à terme à des fins de couverture, ou d'exposition sur les devises: ces instruments seront utilisés afin de couvrir le risque de change sur le portefeuille ou de l'exposer. Le Compartiment procède à une couverture du risque de change direct des actions GP, M, E, I2 et MH. Cette couverture du risque de change direct ne pouvant être parfaite, un risque de change direct résiduel pourra cependant subsister et représenter jusqu'à -5 % (couverture excessive du risque de change direct) / +5% (couverture insuffisante du risque de change direct) de l'actif net s'agissant de ces actions. Le risque de change n'a pas vocation à être systématiquement couvert pour les actions I et L et pourra atteindre 100 % de l'actif net s'agissant de ces actions sur les devises USD, livre sterling et franc suisse.
- Swaps d'indices (dont la volatilité) à des fins de couverture ou d'exposition sur taux, actions, volatilité et change:
 ces instruments seront utilisés afin de couvrir le risque du portefeuille, ou éventuellement de l'augmenter.
- Dérivés de crédit: Credit Default Swap (« CDS ») sur entité unique ("single name") ou indice: ces instruments seront utilisés afin de s'exposer (vente de protection), de se protéger (achat de protection) au/contre le risque d'un émetteur privé. Les CDS sur indices seront utilisés, pour une proportion négligeable de l'actif net, de manière ponctuelle, afin d'ajuster l'exposition crédit du portefeuille du Compartiment notamment pour faire face aux demandes de souscriptions rachats. L'utilisation des CDS est limitée en exposition à 10 % de l'actif net.

Les indices sous-jacents à ces instruments: Eurostoxx 50 et ses sous indices sectoriels et le S&P 500 sont rebalancés trimestriellement sans coût significatif pour le portefeuille du Compartiment.

La mise en œuvre de ces stratégies dépend du contexte des marchés financiers et de la valeur des actifs en portefeuille, et a pour but de couvrir le portefeuille contre des risques financiers et de l'exposer.

Les instruments dérivés sont utilisés de façon totalement discrétionnaire, sans mise en place de stratégies systématiques, à l'exception de la couverture systématique du risque de change sur les actions GP, M, E, I2 et MH.

La limite de l'engagement sur l'ensemble de ces marchés est de 100 % de l'actif net du Compartiment.

La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 210 % de l'actif net.

3. Titres intégrant des dérivés

Le Compartiment investit dans des titres intégrant des dérivés (*Medium Term Notes*, bons de souscription, warrants, obligations *callable* et obligations *puttable*, obligations convertibles et obligations échangeables en actions) sur taux, actions, crédit ou change. Le Compartiment peut investir jusqu'à 110 % de son actif net sur des titres de ce type.

4. Dépôts d'espèces

Le Compartiment se réserve la possibilité d'intervenir sur les dépôts, essentiellement à des fins de gestion de la trésorerie du Compartiment, dans une limite de 10 % maximum de l'actif net.

5. Emprunts d'espèces

Le Compartiment peut emprunter auprès de son dépositaire, de manière temporaire, jusqu'à 10 % de son actif net en espèce pour faire face à des opérations liées à ses flux (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, etc.).

6. Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres

■ Nature des opérations utilisées:

Aux fins d'une gestion efficace du portefeuille, le Compartiment peut effectuer des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres (des opérations de prises et mises en pension livrées contre espèces, des opérations de prêts et emprunts de titres).

■ Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion:

Ces opérations ont vocation à assurer l'objectif de gestion et notamment à permettre la saisie d'opportunité sur les marchés en vue d'améliorer la performance du portefeuille, d'optimiser la gestion de la trésorerie ainsi que les revenus du Compartiment.

■ Types d'actifs pouvant faire l'objet de ces opérations:

Les actifs pouvant faire l'objet de ces opérations sont des titres éligibles à la stratégie d'investissement (titres de créance et instruments des marchés obligataire et monétaire tels que décrits ci-dessus).

■ Niveau d'utilisation envisagé et autorisé:

Le Compartiment peut intervenir sur des opérations de cession(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif et sur des opérations d'acquisition(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif.

Le niveau d'utilisation envisagé sur les opérations de cession temporaire et sur les opérations d'acquisition temporaire sera, pour chacune d'entre elles, inférieur à 30 % de l'actif net.

Critères déterminant le choix des contreparties:

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêts lors du recours à ces opérations.

Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "frais et commissions".

Les contreparties utilisées dans le cadre d'opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont des établissements financiers ayant leur siège social dans l'OCDE et de notation minimale BBB- au moment de l'exécution de la transaction.

■ Rémunération:

Des informations complémentaires figurent à la rubrique "Frais et commissions".

7. Contrats constituant des garanties financières

Le Compartiment peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir et consentir des garanties financières, en titres ou en espèces, et réinvestir les espèces reçues en garantie uniquement dans des parts ou actions d'OPC « monétaires court terme », dans des obligations d'État de haute qualité, dans des prises en pension de titres éligibles à la stratégie d'investissement ou en dépôts auprès d'établissement de crédit.

Les garanties financières reçues respectent les règles suivantes:

- Qualité de crédit des émetteurs: les garanties financières reçues en titres sont soit des obligations d'État de l'OCDE, soit des obligations supranationales, soit des obligations sécurisées (sans limite de maturité);
- Liquidité: les garanties financières reçues autrement qu'en espèces doivent être liquides et négociées à des prix transparents;
- Corrélation: les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie;
- Diversification: le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10 % de l'actif net;
 l'exposition à un émetteur de garantie donné n'excède pas 20 % de l'actif net;
- Conservation: toute garantie financière reçue est détenue auprès du dépositaire du Compartiment ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle.

Conformément à sa politique interne de gestion des garanties financière, la Société de Gestion détermine:

- Le niveau de garantie financière requis; et
- Le niveau de décote applicable aux actifs reçus au titre de garantie financière, notamment en fonction de leur nature, de la qualité de crédit des émetteurs, de leur maturité, de leur devise de référence et de leur liquidité et volatilité.

La Société de Gestion procédera, selon les règles d'évaluation prévues dans ce prospectus, à une valorisation quotidienne des garanties reçues sur une base de prix de marché (*mark-to-market*). Les appels de marge seront réalisés conformément aux termes des contrats de garantie financière.

PROFIL DE RISQUE

Les principaux risques associés aux investissements et techniques employées par le Compartiment et auxquels s'expose l'investisseur sont:

- Risque action (baisse de la valeur liquidative du Compartiment en cas de baisse des marchés actions et notamment des sous-jacents de convertibles ou des actions issues de conversion), dans la mesure où le Compartiment investit dans des obligations convertibles ou des dérivés sur actions. L'exposition au risque actions est comprise entre 10 % et 60 % de l'actif net.
- Risque de taux (baisse de la valeur liquidative du Compartiment en cas de hausse des taux d'intérêt), dans la mesure où le Compartiment investit sur des titres de créance. La fourchette de sensibilité est [0; 6]. L'exposition en titres de créances est limitée à 110 % de l'actif net.
- **Risque de crédit**: il s'agit du risque lié aux variations de rendements ou aux défauts de paiement relatifs des émissions privées et aux variations de prix des dérivés de crédit. Ainsi, en cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le Compartiment baissera; cette baisse pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.
 - Le Compartiment se réserve la possibilité de détenir des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation des "titres à haut rendement / dits à caractère spéculatif" (titres présentant un risque de défaut plus élevé et une volatilité plus importante) peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative.
- **Risque de volatilité**: les produits dérivés de type optionnel ou structuré sont sensibles à la volatilité de leurs sous-jacents. Les swaps de volatilité ou de variance sont également particulièrement exposés aux variations de la volatilité. Ces produits peuvent donc faire baisser la valeur liquidative du Compartiment.
- **Risque de change**: il s'agit du risque de baisse des devises de cotation des instruments financiers sur lesquels est investi le Compartiment par rapport à la devise référence du portefeuille (l'euro). Dans la mesure où le Compartiment peut investir dans des obligations convertibles libellées dans une autre devise que l'euro ou dont l'action sous-jacente est elle-même soumise au risque de change. Cette exposition peut être réduite par l'utilisation de certains instruments financiers utilisés dans le cadre de la stratégie d'investissement.
 - Pour les actions I et L, le risque de change n'a pas vocation à être systématiquement couvert et existe sans limitation, l'exposition au risque de change pourra atteindre 100 % de l'actif net sur les devises USD, livre sterling et franc suisse.
 - Pour les actions E, M, I2 et GP. Le risque de change est limité à 5 % de l'actif net par le biais d'une couverture réalisée par la mise en place d'instruments dérivés sur le change.
 - Le risque de change indirect n'est pas couvert.
- Risque lié à l'engagement sur les instruments financiers à terme: les stratégies mises en œuvre via les instruments financiers à terme proviennent des anticipations de l'équipe de gestion. Si l'évolution des marchés ne se révèle pas conforme aux stratégies mises en œuvre, cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.
- Risque de gestion discrétionnaire: la gestion repose sur la sélection de valeurs, ainsi que sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le Compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes, et qu'il ne soit pas exposé à tout moment sur les marchés les plus performants.
- Risque de durabilité: tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de l'exposition du portefeuille, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les sociétés en portefeuille via une série de mécanismes, notamment: 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés;
 - 3) des pertes ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) un coût du capital plus élevé et 5) des amendes ou risques réglementaires. Des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont intégrés dans le processus de gestion du portefeuille afin de prendre en compte les risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement.

Le Compartiment n'offre aucune garantie en capital ou en performance.



Les risques accessoires associés aux investissements et techniques employées sont les suivants:

- Risque lié aux investissements sur les petites capitalisations: l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les actions de petites capitalisations (sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'euros au moment de l'achat), en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques de volatilité entraînant une baisse de la valeur liquidative du Compartiment plus importante et plus rapide.
- Risque de lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés) ou à celui résultant des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres: le Compartiment est exposé au risque de non-paiement par la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.
 - Outre le risque de contrepartie présenté ci-dessus, les risques associés aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres peuvent notamment être des risques de liquidité, juridique (il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties) et opérationnels (risque de règlement livraison) et des risques opérationnels (risque de règlement livraison).
- **Risque de liquidité**: le risque de liquidité, qui peut survenir à l'occasion de rachats massifs d'actions du Compartiment, correspond à la difficulté à déboucler des positions dans des conditions financières optimales.

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

La durée de placement recommandée est au minimum de 4 ans.

Rapport de Gestion

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OPCVM

- Le 26/09/2024: Absorption du FCP Echiquier Convexité SRI Europe.
- Le 17/12/2024: Passage au label ISR V3

COMMENTAIRE DE GESTION

En 2024 comme en 2023 presque toutes les classes d'actifs sont dans le vert. En effet, les hausses des taux historiques effectuées en 2022 et 2023 ont porté leurs fruits avec une forte décrue de l'inflation observée partout dans le monde ce qui a permis aux Banques centrales de desserrer leurs conditions financières au cours de l'exercice sous revue. Les actifs obligataires ont délivré de bonnes performances selon leurs natures entre 3 et 8 % en Europe. Pour les mêmes raisons, les indices larges boursiers (SXXT) s'adjugent plus de 9 % au cours de l'année, avec la spécificité d'une rotation sectorielle et d'une discrimination, valeur par valeur, notamment géographique extrêmement forte malheureusement pas à l'avantage du gisement des convertibles. En effet, les secteurs Bancaires, Télécom, et Industrie bien représentés dans le gisement des convertibles progressent de plus de 10 %. En revanche les secteurs de la Chimie, de l'Agroalimentaire et de l'Immobilier cèdent plus de 8 %. Néanmoins la performance des sous-jacents convertibles est en retrait avec une performance se situant aux alentours de + 2,2 %. Cette année a montré une très grande disparité entre les valeurs comme STMicroelectronics, Campari ou Edenred qui cèdent 45 % alors que Saipem, MTU ou Rheinmetall progressent de plus de 60 %.

Le marché primaire des obligations convertibles avec un montant total émis de 5,3 milliards d'euros a été en deçà des attentes avec moins de la moitié que l'année précédente (2023 avec 12,8 milliards d'euros). Cependant, la qualité des émissions reste appréciable avec 35 % notées « Investment grade » (vs 60 % en 2023), notamment une échangeable émise par une Banque en LVMH, une LEG Immobilien et une Schneider. Comme en 2023, le secteur de la Technologie n'est pas prédominant avec 14 % du total du gisement; les secteurs de l'Agroalimentaire et de la Santé offrent une diversification sectorielle bienvenue.

Ce marché peu sollicité mais souffrant de sorties sur cette classe d'actif a vu ses valorisations intrinsèques rester stables voire s'apprécier marginalement. En effet, la volatilité implicite moyenne du gisement est passée de 28 % en début d'année à 29 % en fin d'exercice soit une hausse d'un point. En parallèle les spreads implicites se sont compressés de 60 bps en passant de 180 bps à 142 bps et les taux d'État ont baissé de 2,40 % en janvier à 2,25 % en décembre (swap 5 ans euro).

En définitive, au cours de l'année 2024, le monde des convertibles offre une performance positive soutenue par une bonne tenue de tous ses moteurs de performance (taux, crédit, volatilité et action) qui a été néanmoins obérée par une performance des actions sous-jacentes moins élevée que celle des indices larges. Sur l'exercice complet, les obligations convertibles européennes représenté par l'indice Refinitiv Focus Hedged Euro progresse de + 6,2 %. Pour mémoire ce fonds a changé d'indicateur de référence lorsque l'ECI Exane a cessé d'être publié fin 2022 et il est à souligner que ce nouveau benchmark représente l'intégralité des émissions de convertibles sans la moindre sélectivité qualitative (contrairement à l'ancien indice Exane) en conséquence de quoi plusieurs catégories de titres y figurent mais ne sont pas éligibles dans le fonds LBPAM Convertible ISR Europe. D'une part les émetteurs en exclusion ISR comme Rheinmetall qui contribue pour 99 bp de performance en 2024, ensuite les titres notés ou évaluées en interne « B » (Delivery Hero, TUI et Jet2 qui contribuent pour 28 bps) et enfin les « CoCos » (Swiss Ré qui contribue pour 24 bps) soit au total 151 bps de performance du benchmark non accessible au fonds.

L'exposition action de LBPAM Convertible ISR Europe est restée assez proche de celle de son benchmark de référence pendant tout l'exercice. En effet, sa performance provient principalement de la sélection des titres, notamment les surpondérations en Safran, Iberdrola et Prysmian qui ont été compensé partiellement par les contre-performances des titres comme STM et LVMH notamment, qui ont souffert de l'instabilité politique en France ou de titres comme IAG absent du portefeuille alors que sa qualité crédit redevenue niveau Investment Grade le rendait éligible. La valeur liquidative de LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE part M s'élève à 177,07 € en fin d'exercice pour 170,72 € au début, la performance sur l'année est de + 3,72 %, et sa performance par rapport à son indicateur de référence est de - 2,44 %. Retraité des titres non éligibles au fonds cette sous performance serait de 93 bps, niveau cohérent avec le fait que son portage naturel est précisément 100 bps inférieur à celui de son benchmark en raison de son profil crédit plus conservateur. Son actif a légèrement diminué de 359 millions d'euros à 355 millions d'euros soit - 1 % en y intégrant le gain en capital, donc avec souscriptions significatives dont l'apport du fonds LFDE Convexité pour 90 millions d'euros fin septembre.

Ce fonds est labélisé ISR depuis 2019 et est passé en label v2 en 2023, en conséquence de quoi les valeurs investies dans le portefeuille doivent, outre leurs attraits financiers, avoir un profil extra-financier meilleur que celui de son univers de référence amputé des 20 % les moins bien disant (y compris émetteurs en exclusion). Ainsi, la note GREaT



du portefeuille a été meilleure que celle de son univers de référence amputé des 20 % les moins « bien-disant » sur l'ensemble de la période sous revue et avec des notes à 7,89 et 7,15 respectivement à date de fin d'exercice. Le passage en V2 exige de surcroît le respect en absolu de 2 KPI: le premier porte sur l'empreinte carbone (scope 1 & 2) qui doit être meilleure que celle de son univers et le second porte sur les Droits Humains (un émetteur respecte ce KPI « United Nation Global Compact » s'il a signé le pacte de l'ONU relatif aux Droits Humains) de la même façon le portefeuille doit avoir une proportion ayant signé supérieure à celle de l'univers. Ces deux exigences ont été respectées pendant tout l'exercice. Par ailleurs, ce fonds passera en label v3 au premier janvier 2025.

PERFORMANCES

La performance des actions I et L pourra être comparée a posteriori à l'indice FTSE EUROPE FOCUS CONVERTIBLE, non-couvert contre le risque de change par rapport à l'euro.

La performance des actions E, GP, I2, M et MH pourra être comparée a posteriori à celle de l'indice FTSE EUROPE FOCUS HEDGED CONVERTIBLE, couvert contre le risque de change par rapport à l'euro.

Performances SICAV – Action I		Indice de référence
Sur 1 an	4,44 %	7,27 %
Sur 3 ans	-3,82 %	-3,90 %
Sur 5 ans	5,98 %	3,63 %

Performances	SICAV – Action GP	Indice de référence
Surlan	3,26 %	6,16 %
Sur 3 ans	-6,10 %	-5,75 %
Sur 5 ans	3,35 %	1,40 %

Performances	SICAV – Action L	Indice de référence
Sur 1 an	3,99 %	7,27 %
Sur 3 ans	-4,66 %	-3,89 %
Sur 5 ans	_	_

Performances	SICAV – Action I2	Indice de référence
Sur 1 an	3,36 %	6,16 %
Sur 3 ans	-5,91 %	-5,75 %
Sur 5 ans	3,69 %	1,40 %

Performances	SICAV – Action M	Indice de référence
Sur 1 an	3,72 %	6,16 %
Sur 3 ans	-4,92 %	-5,75 %
Sur 5 ans	5,50 %	1,40 %

Performances	SICAV – Action MH *	Indice de référence
Sur 1 an	4,00 %	6,45 %
Sur 3 ans	-4,66 %	-5,50 %

Performances	SICAV – Action E	Indice de référence
Sur 1 an	3,07 %	6,16 %
Sur 3 ans	-6,55 %	-5,75 %
Sur 5 ans	2,55 %	1,40 %

^{*} L'action MH a été entièrement achetée le 18/12/2024.

Les performances sont présentées coupons réinvestis / dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

RISQUE GLOBAL

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Acquisitions	Cessions	Total
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	120 489 822,52	139 778 608,41	260 268 430,93
OSTRUM SRI CASH Z (C/D) EUR	52 080 910,33	42 431 875,98	94 512 786,31
STMICROELECTRON 0% 04-08-27	28 535 858,59	1 823 430,36	30 359 288,95
KONINKLIJKE KPN NV NA EUR	14 675 903,25	14 832 215,14	29 508 118,39
PRYSMIAN SPA IM EUR	15 782 046,76	13 696 938,82	29 478 985,58
AMERICA MOVIL BV 0% 02-03-24	_	22 020 218,00	22 020 218,00
LEG PROPERTIES 1.000% 04-09-30	17 456 983,13	_	17 456 983,13
STMICROELECTRON 0% 04-08-25	_	17 358 939,40	17 358 939,40
CITIGROUP GLOBAL 1.000% 09-04-29	19 895 724,21	_	19 895 724,21
PRYSMIAN SPA 0% 02-02-26	_	15 801 500,00	15 801 500,00

EFFET DE LEVIER

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 210,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 500,00 %.

Le montant total de levier auquel l'OPC a recours est de :

- -186,24 % selon la méthode de l'engagement,
- -186,24 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvesties uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

CRITÈRES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

La SICAV relevant de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, de plus amples informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales de la SICAV sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport de gestion.

OPCVM: INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés / Identité des contreparties à ces transactions financières dérivés / Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Au cours de l'exercice sous revue, l'OPC a eu recours à des produits dérivés (Change à terme, ; Options sur indice et sur action.; Futures sur action.).

À fin décembre 2024, le portefeuille comprenait les dérivés OTC suivants : Collatéral cash sur prêt emprunt ;

Les contreparties à ces opérations étaient : CREDIT AGR CIB, JEFFERIES GMBH, ROYAL BK CANADA LOND.

Le montant total des collatéraux s'élevait à : 420 000,00 EUR.



INFORMATIONS RELATIVES AUX CESSIONS ET ACQUISITIONS TEMPORAIRES DE TITRES (CATT) ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TYPE CONTRAT D'ÉCHANGE SUR RENDEMENT GLOBAL (TOTAL RETURN SWAP (TRS)):

Informations générales	
Montant des titres prêtés en proportion du total des actifs	_
Montant des titres engagés dans des opérations de prise en pension	_
Montant des titres engagés dans des opérations de mise en pension	13 914 598,62 euros soit 3,93 % de l'actif net
Données sur la concentration (opérations de mise en pension)	
Les 10 plus gros émetteurs de garantie	_
Les 10 principales contreparties pour les opérations de mise en pension	JEFFERIES GMBH (54 %), BNPP FRANCE (46,0 %)
Données sur la concentration (opérations de prise en pension)	
Les 10 plus gros émetteurs de garantie	_
Les 10 principales contreparties pour les opérations de prise en pension	_
Données d'opération agrégées (opérations de mise en pension)	
Type, qualité et monnaie des garanties	Collatéral cash Euro issu d'opérations de mise en pension
Échéance des titres sous-jacents	_
Échéance des opérations	1 jour
Pays des contreparties	Allemagne (54 %) ,France (46,0 %)
Règlement et compensation	Bilatéral
Données d'opération agrégées (opérations de prise en pension)	
Type, qualité et monnaie des garanties	_
Échéance des titres sous-jacents	_
Échéance des opérations	_
Pays des contreparties	_
Règlement et compensation	_
Données sur la réutilisation des garanties	
Part des garanties reçues qui est réutilisée	100 %
Revenus pour l'OPC	14 256,68
Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opé d'échange sur rendement global	érations de financement sur titres et des contrats
Nombre de dépositaires	1
Noms des dépositaires	0
Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des or d'échange sur rendement global	pérations de financement sur titres et des contrats
Part des garanties détenues sur des comptes séparées ou des comptes groupés, ou sur d'autres comptes	100 % des garanties détenues sur un compte dédié au fonds et unique pour toutes les contreparties
Données sur les revenus et les coûts des opérations de prêts empr	runts de titres
Ventilation entre l'OPC, le gestionnaire de l'OPC et les tiers en valeur absolue et en % des revenus globaux générés	OPC : 25 444 euros (67 % des revenus) Gestionnaire de l'OPC : 12 532 euros (33 % des revenus)

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des actions I (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
31/12/21	2022	Néant	Néant	Néant
31/12/22	2023	Néant	Néant	Néant
31/12/23	2024	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des actions E (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
31/12/21	2022	Néant	Néant	Néant
31/12/22	2023	Néant	Néant	Néant
31/12/23	2024	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des actions M (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
31/12/21	2022	Néant	Néant	Néant
31/12/22	2023	Néant	Néant	Néant
31/12/23	2024	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des actions MH (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
31/12/21	2022	Néant	Néant	Néant
31/12/22	2023	Néant	Néant	Néant
31/12/23	2024	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des actions L (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
31/12/21	2022	Néant	Néant	Néant
31/12/22	2023	Néant	Néant	Néant
31/12/23	2024	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des actions 12 (CGI art.243bis et 158)

	Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
	31/12/21	2022	Néant	Néant	Néant
	31/12/22	2023	Néant	Néant	Néant
ĺ	31/12/23	2024	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des actions GP (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
31/12/21	2022	Néant	Néant	Néant
31/12/22	2023	Néant	Néant	Néant
31/12/23	2024	Néant	Néant	Néant

PROCÉDURE DE SUIVI ET DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2^e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPCVM, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

LBP AM tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LBP AM, 36 Quai Henri IV, 75004 Paris.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de LBP AM: www.lbpam.com

FRAIS DE RECHERCHE RÉELS

Les frais de recherche de l'exercice réels sur le fonds sont :

- 0,05 % de l'actif net moyen pour l'action FR00140018M8,
- 0,06 % de l'actif net moyen pour l'action FR0010470609,
- 0,06 % de l'actif net moyen pour l'action FR0013262490,
- 0,06 % de l'actif net moyen pour l'action FR0010617357,
- 0,06 % de l'actif net moyen pour l'action FR0014003QW8,
- 0,05 % de l'actif net moyen pour l'action FR0013448818,
- 0,06 % de l'actif net moyen pour l'action FR0010130807.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

1. Éléments qualitatifs

Dans le cadre de la mise en applications directives, et la gestion des OPC, les spécificités de politique de rémunération de la société de gestion retenues sont les suivantes:

- Les collaborateurs de LBP AM sont uniquement rémunérés sur la base de leur salaire fixe et variable.
- La politique de rémunération mise en place au sein de LBP AM n'encourage pas les risques et aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.
- Le montant individuel de rémunération variable pour un collaborateur est fonction:
 - de la performance globale individuelle du collaborateur, mesurée à travers l'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'année, de sa tenue de poste et de son niveau d'engagement,
 - de la performance globale de LBP AM pour l'année considérée, qui permet de définir le pool de rémunérations variables pour l'ensemble des collaborateurs de LBP AM,
 - du taux plafond de rémunération variable individuelle du collaborateur.

La part variable individuelle revenant au collaborateur concerné sera déterminée sur la base de critères à la fois quantitatifs et qualitatifs y compris la tenue de poste. Un équilibre est assuré entre ces critères qualitatifs et quantitatifs. Ces critères sont déterminés par le responsable hiérarchique de chaque collaborateur et reportés dans les formulaires des entretiens. Le niveau de performance général du collaborateur concerné sur l'année de référence est apprécié d'une manière formelle et globale entre le manager et son collaborateur.

Les objectifs fixés lors de l'entretien doivent permettre de servir au mieux les intérêts de la Société et de ses investisseurs. Ils n'ont pas vocation à accroître le niveau des risques intrinsèques de l'activité de LBP AM.

- Personnel concerné par ces dispositions: l'ensemble du personnel est concerné par cette politique.

 Toute personne ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPC gérés et dont la
 - rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction et des preneurs de risque, voit sa rémunération variable, lorsqu'elle est supérieure à 200 000 €, faire l'objet d'un paiement différé à hauteur de 50 % sur 3 ans.
- Mise en place d'ajustement des risques a posteriori: les rémunérations peuvent être reprises tant qu'elles ne sont pas versées par:
 - Restitutions: reprise des montants provisionnés sur les années antérieures (rémunération acquise mais non versée), applicables à l'ensemble des collaborateurs assujettis à un différé de leur rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion;
 - Malus: diminution des montants provisionnés sur les années futures (rémunération non acquise et non versée), applicables à l'opérationnel concerné, disposant d'un différé de sa rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ou le client.
- Comité de rémunération: pour le personnel concerné par le versement d'une rémunération variable différée, le Comité de rémunération est composé des membres du Conseil de Surveillance de LBP AM. Il s'agit de dirigeants de La Banque Postale et d'Aegon AM, ainsi que 2 membres indépendants.

Pour l'ensemble du personnel, le comité de rémunération est composé du Directoire de LBP AM et de la DRH.

2. Éléments quantitatifs

Montant total des rémunérations sur l'exercice clos le 31 décembre 2024			
Ensemble des CDI de la Société LBP AM sur l'anno	ée 2024		
	Fixes bruts	15 448 218 €	
	Variables + primes bruts	5 503 937 €	
Ensemble des gérants			
	Fixes bruts	3 491 000 €	
	Variables + primes bruts	1863260€	
Ensemble des cadres supérieurs (non gérants)			
	Fixes bruts	1 400 500 €	
	Variables + primes bruts	735 900 €	

Comptes annuels

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	3 296 677,82
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 296 677,82
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	330 272 697,38
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	330 272 697,38
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	18 118 255,62
OPCVM	18 118 255,62
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	2 534 928,72
Opérations temporaires sur titres (H)	13 974 385,33
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	13 974 385,33
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	368 196 944,87
Créances et comptes d'ajustement actifs	768 477,90
Comptes financiers	326 396,29
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 094 874,19
Total de l'actif I+II	369 291 819,06

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

COMPTES ANNUELS

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres:	
Capital	341 227 545,68
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	12 602 404,10
Capitaux propres I	353 829 949,78
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	353 829 949,78
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	13 943 652,84
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	13 943 652,84
Instruments financiers à terme (B)	752 270,64
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	14 695 923,48
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	446 968,61
Concours bancaires	318 977,19
Sous-total autres passifs IV	765 945,80
Total Passifs: I+II+III+IV	369 291 819,06

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

COMPTES ANNUELS

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	52 018,89
Produits sur obligations	2 753 324,01
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	17 799,15
Sous-total produits sur opérations financières	2 823 142,05
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	-112 253,26
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-72 720,61
Sous-total charges sur opérations financières	-184 973,87
Total revenus financiers nets (A)	2 638 168,18
Autres produits:	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges:	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 961 993,55
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 961 993,55
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	676 174,63
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-240 099,06
Sous-total revenus nets I = (C+D)	436 075,57
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	368 336,15
Frais de transactions externes et frais de cession	-132 604,75
Frais de recherche	-206 904,32
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	28 827,08
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	1 132 188,09
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	1 161 015,17

COMPTES ANNUELS

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	11 833 718,65
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	16 509,22
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	11 850 227,87
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-844 914,51
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	11 005 313,36
Acomptes:	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	12 602 404,10

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

Al. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable Ala. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du Compartiment est double:

- chercher à offrir une performance supérieure à celle des marchés d'obligations convertibles européens sur la durée de placement recommandée supérieure à 4 ans par le biais d'investissements en obligations convertibles européennes. Cet objectif sera réalisé via un portefeuille géré activement, principalement investi en titres dits de catégorie « Investment Grade » (notés au minimum BBB- / Baa3 ou de notation jugée équivalente par la Société de Gestion en application de la méthode de Bâle); et
- mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.



Alb. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	285 674 118,18	359 222 205,34	353 829 949,78
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE E EN EUR	,		
Actif net	28 765 450,42	51 593 185,24	29 449 235,95
Nombre de titres	196 590,81814	336 524,52516	186 354,10251
Valeur liquidative unitaire	146,32	153,31	158,02
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-3,26	0,98	0,21
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,93	-0,76	-0,39
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE GP EN EUR			
Actif net	1 439 593,01	2 207 827,54	1 826 841,21
Nombre de titres	14 331,91769	20 945,67812	16 783,84897
Valeur liquidative unitaire	100,44	105,40	108,84
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,23	0,67	0,14
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,48	-0,37	-0,07
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I EN EUR			
Actif net	74 337 271,39	73 010 616,29	71 533 821,49
Nombre de titres	5 212,90481	4 884,00856	4 581,67489
Valeur liquidative unitaire	14 260,23	14 948,91	15 613,02
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-108,61	70,96	152,85
Capitalisation unitaire sur revenu	-61,66	-45,27	2,59
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE 12 EN EUR			
Actif net	32 348 407,44	33 964 568,39	98 070 229,31
Nombre de titres	3 308,17217	3 308,17217	9 241,86439
Valeur liquidative unitaire	9 778,33	10 266,86	10 611,52
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-217,89	65,81	14,40
Capitalisation unitaire sur revenu	-42,20	-31,07	1,76
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE L EN EUR			
Actif net	920,48	960,84	9 156 070,72
Nombre de titres	1,00000	1,00000	9 163,62917
Valeur liquidative unitaire	920,48	960,84	999,17
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	6,58	4,69	10,18
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,75	-6,83	-4,49
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE M EN EUR			
Actif net	90 884 231,24	137 441 565,32	143 793 751,10
Nombre de titres	560 877,92293	805 054,61712	812 068,85843
Valeur liquidative unitaire	162,03	170,72	177,07
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-3,59	1,09	0,23
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,11	0,06	0,64
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE MH EN EUR			
Actif net	57 898 244,20	61 003 481,72	0,00
Nombre de titres	6 573,00000	6 573,00000	0,00
Valeur liquidative unitaire	8 808,49	9 280,91	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-195,63	59,39	0,00



A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 — Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB: les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat): B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2e alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur:

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes):
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus);
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle: OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du horsbilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 — Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant):

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés. Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro. La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode de valorisation

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de Bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h heure de Londres.

Les parts ou actions d'OPC cotés sont évaluées à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de cours de Bourse (cours de clôture) ou les valeurs liquidatives (dernière valeur liquidative connue).

Les parts ou actions d'OPC non cotés et des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, à leur dernière valeur estimée.



À l'exception des Bons émis par les États de la zone euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés (contrats de pension, etc.) sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante:

- Prêts et emprunts de titres: les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance représentative des titres prêtés ou la dette représentative des titres ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.
- Titres donnés ou reçus en pension: les titres reçus en pension inscrits en créance sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat.

Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :

- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union monétaire européenne sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h heure de Londres.
- Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts sont évaluées de la manière suivante:

- Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt et/ou de devises de marché.
- L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et / ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.
- Les dérivés sur événements de crédit (CDS) sont valorisés selon la méthode standard publiée par l'International Swaps and Derivatives Association « Upfront standard ISDA ».
- Les swaps de volatilité sont valorisés en tenant compte de la variance réalisée et de la variance anticipée.

Les opérations de change à terme sont évaluées sur la base d'une réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Les dépôts à terme sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.

Les autres opérations d'échanges ou produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) validés par la Société de Gestion.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Swing pricing

Des ordres de souscription / rachat significatifs peuvent entraîner des coûts liés aux opérations d'investissement ou de désinvestissement du portefeuille. Afin de protéger les intérêts des actionnaires restants, la SICAV met en place un mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement, pour les Compartiments:

- LBPAM ISR Convertibles Europe; LBPAM ISR Absolute Return Convertibles;
- LBPAM ISR Absolute Return Credit; et
- LBPAM ISR Convertibles Monde.

Ce mécanisme permet à la Société de Gestion de faire supporter les coûts estimés de réajustement aux actionnaires qui demandent la souscription ou le rachat d'actions du Compartiment concerné en épargnant ainsi les actionnaires qui demeurent au sein du Compartiment.

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le total des ordres de souscription / rachats nets des actionnaires sur l'ensemble des classes d'actions du Compartiment dépasse un seuil préétabli, déterminé sur la base de critères objectifs par la Société de Gestion en pourcentage de l'actif net du Compartiment, la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement, cette période de revue est a minima:

- trimestrielle pour les Compartiments LBPAM ISR Absolute Return Convertibles et LBPAM ISR Absolute Return Credit;
- ne peut excéder six mois pour les Compartiments LBPAM ISR Convertibles Europe et LBPAM ISR Convertibles Monde.



Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente et / ou des taxes éventuelles applicables au Compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du Compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de Gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 2 % de la valeur liquidative. Les actionnaires sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du Compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Exposition directe aux marchés de crédit: principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.):

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées: note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors:

- 1er niveau: s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur
- 2° niveau: la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions

« Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à:

a. pour l'action E: 1,196 % TTC sur la base de l'actif net.
b. pour l'action I: 0,70 % TTC sur la base de l'actif net.
c. pour l'action I2: 0,70 % TTC sur la base de l'actif net.
d. pour l'action M: 0,35 % TTC sur la base de l'actif net.
e. pour l'action GP: 1,40 % TTC sur la base de l'actif net.
f. pour l'action L: 1,20 % TTC sur la base de l'actif net.
g. pour l'action MH: 0.70 % TTC sur la base de l'actif net.

Ces frais font l'objet d'un prélèvement sur la base d'un forfait de 0,05 %. Ce taux forfaitaire peut être prélevé quand bien même les frais réels de fonctionnement et autres services seraient inférieurs à celui-ci et, à l'inverse, si les frais réels de fonctionnement et autres services étaient supérieurs à ce taux le dépassement de ce taux serait pris en charge par la Société de Gestion.

Ces frais de fonctionnement et autres services servent à couvrir les:

- Frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Frais d'information clients et distributeurs
- Frais des données
- Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs
- Frais opérationnels
- Frais liés à la connaissance client

La société de gestion a mis en place un compte de recherche. Ces frais de recherche facturés au FCP s'ajouteront donc aux frais mentionnés plus haut et seront au maximum de 0,09 % de l'actif net.



Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par:

Le revenu:

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values:

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables:

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action L, I, GP, E, I2 et M	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV



B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	359 222 205,34
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	146 219 383,93
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-164 167 034,51
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	676 174,63
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	28 827,08
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	11 850 227,87
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments (*)	165,44 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	353 829 949,78

(*) Resultat de fusion

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE E		
Actions souscrites durant l'exercice	111 361,18511	17 432 214,11
Actions rachetées durant l'exercice	-261 531,60776	-40 711 571,88
Solde net des souscriptions/rachats	-150 170,42265	-23 279 357,77
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	186 354,10251	
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE GP		
Actions souscrites durant l'exercice	1824,04362	197 021,55
Actions rachetées durant l'exercice	-5 985,87277	-637 207,29
Solde net des souscriptions/rachats	-4 161,82915	-440 185,74
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	16 783,84897	
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I		
Actions souscrites durant l'exercice	2 426,57949	37 073 804,34
Actions rachetées durant l'exercice	-2 728,91316	-41 867 925,22
Solde net des souscriptions/rachats	-302,33367	-4 794 120,88
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 581,67489	
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE 12		
Actions souscrites durant l'exercice	7 456,60713	79 615 387,71
Actions rachetées durant l'exercice	-1 522,91491	-16 193 344,98
Solde net des souscriptions/rachats	5 933,69222	63 422 042,73
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	9 241,86439	
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE L		
Actions souscrites durant l'exercice	10 569,17441	10 525 808,94
Actions rachetées durant l'exercice	-1 406,54524	-1 401 028,39
Solde net des souscriptions/rachats	9 162,62917	9 124 780,55
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	9 163,62917	
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE M		
Actions souscrites durant l'exercice	7 723,09431	1 375 147,28
Actions rachetées durant l'exercice	-708,85300	-123 525,87
Solde net des souscriptions/rachats	7 014,24131	1 251 621,41
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	812 068,85843	
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE MH		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-6 573,00000	-63 232 430,88
Solde net des souscriptions/rachats	-6 573,00000	-63 232 430,88
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,00	



B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE GP	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE 12	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE L	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE M	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE MH	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE E FR0010617357	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	EUR	29 449 235,95	186 354,10251	158,02
LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE GP FR0013262490	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	EUR	1 826 841,21	16 783,84897	108,84
LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I FR0010470609	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	EUR	71 533 821,49	4 581,67489	15 613,02
LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE 12 FR0013448818	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	EUR	98 070 229,31	9 241,86439	10 611,52
LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE L FR00140018M8	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	EUR	9 156 070,72	9 163,62917	999,17
LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE M FR0010130807	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	EUR	143 793 751,10	812 068,85843	177,07



C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

Cla. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

		Ventilation des expositions significatives par pays					
Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Pays 1 Italie	Pays 2 France	Pays 3	Pays 4	Pays 5	
	·	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	
ACTIF							
Actions et valeurs assimilées	3 296,68	2 347,83	948,85	0,00	0,00	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
PASSIF							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
HORS-BILAN							
Futures	1350,70	NA	NA	NA	NA	NA	
Options	-20 835,48	NA	NA	NA	NA	NA	
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA	
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA	
Total	-16 188,10						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décompos	sition de l'exp maturité	Décomposition par niveau de deltas		
		<= 1 an	1 <x<=5 ans<="" th=""><th><= 0,6</th><th>0,6<x<=1< th=""></x<=1<></th></x<=5>	<= 0,6	0,6 <x<=1< th=""></x<=1<>	
FRANCE	104 309,98	12 100,26	61 404,62	30 805,10	36 711,58	67 598,40
ESPAGNE	61 387,34	14 487,04	43 823,35	3 076,95	38 873,71	22 513,63
PAYS-BAS	47 373,22	0,00	20 791,35	26 581,87	45 813,31	1 559,91
SUISSE	33 464,98	0,00	33 464,98	0,00	33 464,98	0,00
ITALIE	32 733,63	8 161,77	24 571,86	0,00	23 443,17	9 290,46
Autres	64 977,93	9 669,05	47 463,42	7 845,46	62 299,00	0,00
Total	344 247,08	44 418,12	231 519,58	68 309,38	240 605,75	100 962,40

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

		Ventila	ation des exposi	tions par type c	le taux
Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
ACTIF					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	326,40	0,00	0,00	0,00	326,40
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	-13 943,65	0,00	-13 943,65	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-318,98	0,00	0,00	0,00	-318,98
HORS-BILAN					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	-13 943,65	0,00	7,42

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
ACTIF							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	326,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-318,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	7,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

Cle. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 SEK +/-	Devise 4 MXN +/-	Devise N Autres devises +/-
ACTIF					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	34 525,69	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	13 974,39	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	326,39	0,00	0,00	0,00
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	-173,69	-0,78	-0,01
HORS-BILAN					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	48 500,08	326,39	-173,69	-0,78	-0,01

Clf. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
ACTIF			
Obligations convertibles en actions	247 236,42	21 161,31	61 874,97
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
PASSIF			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	247 236,42	21 161,31	61 874,97

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.



Clg. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPÉRATIONS FIGURANT À L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
BNP PARIBAS FRANCE	6 435,57	0,00
JEFFERIES GMBH	7 538,81	0,00
Créances		
Collatéral espèces		
CREDIT AGRICOLE CIB	390,28	0,00
JEFFERIES GMBH	20,44	0,00
ROYAL BK CANADA LONDRES (ORION)	10,26	0,00
Dépôt de garantie espèces versé		
OPÉRATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
JEFFERIES GMBH	0,00	7 535,52
BNP PARIBAS FRANCE	0,00	6 408,13
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	133 075,17
	Dépôts de garantie en espèces	214 419,68
	Collatéraux	420 983,05
Total des créances		768 477,90
Dettes		
	Rachats à payer	196 886,37
	Frais de gestion fixe	193 377,18
	Autres dettes	56 705,06
Total des dettes		446 968,61
Total des créances et des dettes		321 509,29

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	282 635,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,97
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	16 544,12
Pourcentage de frais de recherche	0,06
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE GP	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	15 149,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,79
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	1 092,23
Pourcentage de frais de recherche	0,06
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	544 404,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	44 257,71
Pourcentage de frais de recherche	0,06
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE 12	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	380 272,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	29 777,66
Pourcentage de frais de recherche	0,05
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE L	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	31 774,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	1346,78
Pourcentage de frais de recherche	0,05
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	499 070,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	81 068,62
Pourcentage de frais de recherche	0,06
ACTION LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE MH	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	208 687,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,36
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	32 817,20
Pourcentage de frais de recherche	0,06



D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00



D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	436 075,57
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	436 075,57
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	436 075,57

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-74 506,54
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-74 506,54
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-74 506,54
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-74 506,54
Total	-74 506,54
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE GP

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-1 336,53
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 336,53
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 336,53
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-1 336,53
Total	-1 336,53
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	11 890,51
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	11 890,51
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	11 890,51
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	11 890,51
Total	11 890,51
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE 12

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	16 303,94
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	16 303,94
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	16 303,94
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	16 303,94
Total	16 303,94
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE L

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-41 196,21
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-41 196,21
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-41 196,21
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-41 196,21
Total	-41 196,21
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	524 920,40
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	524 920,40
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	524 920,40
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	524 920,40
Total	524 920,40
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE MH

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	0,00
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	0,00
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	0,00
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	0,00
Total	0,00
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 161 015,17
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 161 015,17
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 161 015,17

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	40 645,46
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	40 645,46
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	40 645,46
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	40 645,46
Total	40 645,46
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE GP

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 494,26
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 494,26
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 494,26
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	2 494,26
Total	2 494,26
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	700 335,17
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	700 335,17
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	700 335,17
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	700 335,17
Total	700 335,17
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE 12

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	133 159,96
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	133 159,96
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	133 159,96
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	133 159,96
Total	133 159,96
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE L

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	93 313,42
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	93 313,42
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	93 313,42
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	93 313,42
Total	93 313,42
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	191 066,90
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	191 066,90
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	191 066,90
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	191 066,90
Total	191 066,90
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE MH

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	0,00
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	0,00
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	0,00
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	0,00
Total	0,00
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé Equipements électriques PRYSMIAN SPA BUR Services aux collectivités VEOLIA ENVIRONNEMENT OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé Banques commerciales BNP PAR ZCP 13-05-25 CV Boissons DAVIDE CAMPARI MILANO 2.375% 17-01-29 EUR Composants automobiles PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV Courrier, fret aérien et logistique DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25 EUR Equipement et services pour l'énergie SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV Equipements électriques SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV EUR Gaz SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN EUR Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 EUR DEUR CLOSSION DE CUR MACCOR 0.7% 07-12-27 CV LOgiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR NEXT 1.75% 24-04-27 CV EUR MACCOR 0.75% 07-04-28 CV EUR MACCOR 0.75% 07-04-28 CV EUR CALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV EUR MACCOR 0.745 FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR Métaux et minerais	38 077 35 000	3 296 677,82 3 296 677,82	0,93
Equipements électriques PRYSMIAN SPA EUR Services aux collectivités VEOLIA ENVIRONNEMENT OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé Banques commerciales BNP PAR ZCP 13-05-25 CV BOISSONS DAVIDE CAMPARI MILANO 2.375% 17-01-29 EUR Composants automobiles PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV EUR COurrier, fret aérien et logistique DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25 Equipement et services pour l'énergie SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV Equipements électriques SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV EUR Gaz SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 EUR Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV EUR MILLE GNOS DE CUR EUR MTU AERO ENGINES O.05% 18-03-27 SAFRAN ZCP 01-04-28 CV Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR NEXI 1.75% 24-04-27 CV LUR CHARCHOS DE CUR EUR LUR CHARCHOS DE CUR		3 296 677 82	3,00
PRYSMIAN SPA Services aux collectivités VEOLIA ENVIRONNEMENT OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé Banques commerciales BNP PAR ZCP 13-05-25 CV Boissons DAVIDE CAMPARI MILANO 2.375% 17-01-29 EUR Composants automobiles PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV EUR Courrier, fret aérien et logistique DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25 Equipement et services pour l'énergie SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV Equipements électriques SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV Gaz SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD LUR Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 SAFRAN ZCP 01-04-28 CV Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR BM MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR BM MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25		0 200 011,02	0,93
Services aux collectivités VEOLIA ENVIRONNEMENT BUR OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé Banques commerciales BNP PAR ZCP 13-05-25 CV Boissons DAVIDE CAMPARI MILANO 2.375% 17-01-29 EUR Composants automobiles PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV EUR DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25 Equipement et services pour l'énergie SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV Equipements électriques SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV Gaz SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 EUR Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 SAFRAN ZCP 01-04-28 CV Logiclels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR MECH ACCOR 0.7% 07-10-28 CV EUR NEXT 1.75% 24-04-27 CV ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV BUR Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR		2 347 827,82	0,66
VEOLIA ENVIRONNEMENT OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé Banques commerciales BNP PAR ZCP 13-05-25 CV BOissons DAVIDE CAMPARI MILANO 2.375% 17-01-29 EUR Composants automobiles PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV EUR Courrier, fret aérien et logistique DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25 Equipement et services pour l'énergie SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV Equipements électriques SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV Gaz SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 EUR Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV EUR SAFRAN ZCP 01-04-28 CV EUR NTU AERC ENGINES 0.05% 18-03-27 SAFRAN ZCP 01-04-28 CV EUR NEUR LOgiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR MATCHES DE CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR NEXI 1.75% 24-04-27 CV ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV EUR Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR	35 000	2 347 827,82	0,66
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé Banques commerciales BNP PAR ZCP 13-05-25 CV EUR Boissons DAVIDE CAMPARI MILANO 2.375% 17-01-29 EUR Composants automobiles PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV EUR Courrier, fret aérien et logistique DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25 Equipement et services pour l'énergie SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV Equipements électriques SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV EUR Gaz SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN EUR Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 EUR Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 EUR Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 SAFRAN ZCP 01-04-28 CV Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR MECH 1.75% 24-04-27 CV ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV EUR MACCH CALCHON CHAPEN COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR DANGGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25	35 000	948 850,00	0,27
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé Banques commerciales BNP PAR ZCP 13-05-25 CV Boissons DAVIDE CAMPARI MILANO 2.375% 17-01-29 EUR Composants automobiles PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV EUR Courrier, fret aérien et logistique DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25 Equipement et services pour l'énergie SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV Equipements électriques SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV EUR Gaz SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN EUR Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 EUR Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 EUR Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 SAFRAN ZCP 01-04-28 CV Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR		948 850,00	0,27
Banques commerciales BNP PAR ZCP 13-05-25 CV Boissons DAVIDE CAMPARI MILANO 2.375% 17-01-29 EUR Composants automobiles PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV EUR Courrier, fret aérien et logistique DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25 Equipement et services pour l'énergie SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV Equipements électriques SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV Gaz SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 EUR Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD EUR Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 SAFRAN ZCP 01-04-28 CV Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 NEXT 1.75% 24-04-27 CV ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV EUR Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR		330 272 697,38	93,34
BNP PAR ZCP 13-05-25 CV Boissons DAVIDE CAMPARI MILANO 2.375% 17-01-29 EUR Composants automobiles PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV EUR Courrier, fret aérien et logistique DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25 EUR Equipement et services pour l'énergie SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV Equipements électriques SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV EUR Gaz SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN EUR Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 EUR Gistion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 EUR Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD EUR Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 EUR SAFRAN ZCP 01-04-28 CV Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR		330 272 697,38	93,34
Boissons DAVIDE CAMPARI MILANO 2.375% 17-01-29 EUR Composants automobiles PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV EUR Courrier, fret aérien et logistique DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25 Equipement et services pour l'énergie SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV Equipements électriques SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV EUR SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV EUR Gaz SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 EUR Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 SAFRAN ZCP 01-04-28 CV Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR MEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR		12 100 260,00	3,42
DAVIDE CAMPARI MILANO 2.375% 17-01-29 Composants automobiles PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV EUR Courrier, fret aérien et logistique DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25 Equipement et services pour l'énergie SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV Equipements électriques SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV EUR Gaz SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 EUR Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 SAFRAN ZCP 01-04-28 CV Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25	10 200 000	12 100 260,00	3,42
Composants automobiles PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV EUR Courrier, fret aérien et logistique DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25 Equipement et services pour l'énergie SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV Equipements électriques SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV EUR Gaz SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 EUR Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 EUR Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD EUR Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 SAFRAN ZCP 01-04-28 CV LOgiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR MEXI 1.75% 24-04-27 CV ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV EUR Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR		5 609 913,51	1,59
PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV Courrier, fret aérien et logistique DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25 EUR Equipement et services pour l'énergie SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV Equipements électriques SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV Gaz SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 SAFRAN ZCP 01-04-28 CV Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 NEXI 1.75% 24-04-27 CV ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR	5 800 000	5 609 913,51	1,59
Courrier, fret aérien et logistique DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25 EUR Equipement et services pour l'énergie SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV EUR Equipements électriques SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV EUR Gaz SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 EUR Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 EUR Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR MEXI 1.75% 24-04-27 CV ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR		8 161 766,50	2,31
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25 Equipement et services pour l'énergie SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV Equipements électriques SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV EUR SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV EUR Gaz SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN EUR Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 EUR Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 EUR Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD EUR Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 SAFRAN ZCP 01-04-28 CV Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR MEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR	7 900 000	8 161 766,50	2,31
Equipement et services pour l'énergie SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV Equipements électriques SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV EUR SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV EUR Gaz SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 EUR Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 SAFRAN ZCP 01-04-28 CV Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR MEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV EUR Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR		6 990 118,75	1,98
SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV Equipements électriques SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV EUR SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV EUR Gaz SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN EUR Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 EUR Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV EUR AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD EUR Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 EUR SAFRAN ZCP 01-04-28 CV EUR Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR NEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR	7 100 000	6 990 118,75	1,98
Equipements électriques SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV EUR SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV EUR Gaz SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN EUR Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 EUR Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 EUR Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV EUR AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD EUR Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 EUR SAFRAN ZCP 01-04-28 CV EUR Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR NEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR		9 290 456,75	2,63
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV EUR SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV EUR Gaz SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN EUR Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 EUR Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 EUR Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV EUR AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD EUR Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 EUR SAFRAN ZCP 01-04-28 CV EUR Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR NEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV EUR Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR	6 400 000	9 290 456,75	2,63
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV Gaz SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 EUR Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV EUR AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD EUR Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 SAFRAN ZCP 01-04-28 CV EUR Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR MEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR		30 805 103,72	8,71
SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 EUR Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV EUR AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 EUR SAFRAN ZCP 01-04-28 CV EUR Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR NEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR	9 800 000	10 454 717,00	2,95
SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV EUR AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 EUR SAFRAN ZCP 01-04-28 CV EUR Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR NEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR	15 900 000	20 350 386,72	5,76
Gestion et promotion immobilière LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 EUR Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV EUR AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD EUR Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 EUR SAFRAN ZCP 01-04-28 CV EUR Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR NEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR		6 796 536,22	1,92
LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30 Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV EUR AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 EUR SAFRAN ZCP 01-04-28 CV EUR Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR XALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR	6 400 000	6 796 536,22	1,92
Gestion immobilière et développement SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV EUR AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 EUR SAFRAN ZCP 01-04-28 CV EUR Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR NEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR		17 051 471,93	4,82
SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26 Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV EUR AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 EUR SAFRAN ZCP 01-04-28 CV Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 NEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR	16 500 000	17 051 471,93	4,82
Hôtels, restaurants et loisirs ACCOR 0.7% 07-12-27 CV EUR AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD EUR Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 EUR SAFRAN ZCP 01-04-28 CV EUR Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR NEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR		13 726 740,68	3,88
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV EUR AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV EUR SPIE 2.0% 17-01-28 DD EUR Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 EUR SAFRAN ZCP 01-04-28 CV EUR Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR NEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV EUR Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR	12 500 000	13 726 740,68	3,88
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV SPIE 2.0% 17-01-28 DD EUR Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 EUR SAFRAN ZCP 01-04-28 CV EUR Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR NEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR		35 512 409,55	10,00
SPIE 2.0% 17-01-28 DD EUR Industrie aérospatiale et défense EUR MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 EUR SAFRAN ZCP 01-04-28 CV EUR Logiciels EUR INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR NEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV EUR Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR	239 716	13 589 380,18	3,84
Industrie aérospatiale et défense MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 EUR SAFRAN ZCP 01-04-28 CV EUR Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR NEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR	11 300 000	14 487 040,20	4,06
MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 SAFRAN ZCP 01-04-28 CV EUR Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR NEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR	6 700 000	7 435 989,17	2,10
MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27 SAFRAN ZCP 01-04-28 CV EUR Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR NEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR		24 299 774,40	6,87
Logiciels INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 EUR NEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR	6 500 000	6 820 863,60	1,93
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 NEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR	78 600	17 478 910,80	4,94
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28 NEXI 1.75% 24-04-27 CV EUR ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR		11 364 186,76	3,21
NEXI 1.75% 24-04-27 CV ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV BUR Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR	6 500 000	8 026 587,13	2,27
ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR	3 000 000	2 874 955,38	0,81
Marches de capitaux CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR	500 000	462 644,25	0,13
CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV EUR JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR		7 461 510,00	2,11
JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25 EUR	4 700 000	4 782 579,00	1,35
	1800 000	2 678 931,00	0,76
metaux et minerals	1 300 000	•	
		17 089 740,46	4,83
RAG STIFTUNG 1.875% 16-11-29 EUR	8 800 000	9 244 278,45	2,61
RAG STIFTUNG 2.25% 28-11-30 CV EUR	7 400 000	7 845 462,01	2,22
Outils et services appliqués aux sciences biologiques		15 035 097,14	4,25
QIAGEN NV 2.5% 10-09-31 CV USD	9 600 000	9 530 394,10	2,69
QIAGEN NV ZCP 17-12-27 CV USD		5 504 703,04	1,56
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication	6 000 000	21 050 499,48	5,95



Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV 1.875% 06-04-29	EUR	1100 000	1559909,43	0,44
STMICROELECTRONICS NV ZCP 04-08-27	USD	21 200 000	19 490 590,05	5,51
Services aux collectivités			17 722 454,51	5,01
IBERDROLA FINANZAS SAU 0.8% 07-12-27 CV	EUR	16 000 000	17 722 454,51	5,01
Services aux entreprises			10 705 578,38	3,03
ELIS EX HOLDELIS 2.25% 22-09-29	EUR	3 100 000	4 079 473,88	1,15
SAGERPAR ZCP 01-04-26 CV	EUR	6 900 000	6 626 104,50	1,88
Services clientèle divers			4 662 360,00	1,32
EDENRED ZCP 14-06-28 CV	EUR	80 000	4 662 360,00	1,32
Services de télécommunication diversifiés			21 151 253,48	5,98
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	17 400 000	18 074 304,82	5,11
CELLNEX TELECOM 2.125% 11-08-30 CV	EUR	2 900 000	3 076 948,66	0,87
Services financiers diversifiés			33 685 465,16	9,52
CITIGROUP GLOBAL MKTS 1.0% 09-04-29 CV	EUR	19 800 000	19 526 947,15	5,52
WENDEL 2.625% 27-03-26 CV	EUR	13 400 000	14 158 518,01	4,00
TITRES D'OPC			18 118 255,62	5,12
ОРСУМ			18 118 255,62	5,12
Gestion collective			18 118 255,62	5,12
OSTRUM SRI CASH Part M	EUR	398	4 197 411,48	1,19
OSTRUM SRI CASH Z	EUR	1 323	13 920 844,14	3,93
TITRES FINANCIERS DONNÉS EN PENSION			13 974 385,33	3,95
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			13 974 385,33	3,95
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			13 974 385,33	3,95
STMICROELECTRONICS NV ZCP 04-08-27	USD	15 200 000	13 974 385,33	3,95
DETTES REPRÉSENTATIVES DES TITRES DONNÉS EN PENSION			-13 914 598,62	-3,93
INDEMNITÉS SUR TITRES DONNÉS EN PENSION			-29 054,22	-0,01
Total			351 718 363,31	99,40

^(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

	Valeur actuelle p	résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)			
Type d'opération	A -4:5	Dane:f	Devis	ses à recevoir (+)	De	vises à livrer (-)
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.



E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle bil	Montant de l'exposition (*)	
	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
SS BBALC 100 0325	2 000	0,00	-168 727,88	1 350 697,02
Sous-total 1.		0,00	-168 727,88	1 350 697,02
2. Options				
EURO STOXX 50 06/2025 PUT 4800	1 050	2 014 950,00	0,00	-23 339 136,66
LVMH MOET HENNE 06/2025 CALL 640	50	228 900,00	0,00	1 693 607,50
STMICROELECTRONI 03/2025 CALL 29	700	29 400,00	0,00	324 556,75
STMICROELECTRONI 06/2025 CALL 27	500	76 000,00	0,00	485 500,00
Sous-total 2.		2 349 250,00	0,00	-20 835 472,41
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		2 349 250,00	-168 727,88	-19 484 775,39

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou	Valeur actuelle bil	Montant de l'exposition (*)	
	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou	Valeur actuelle bil	Montant de l'exposition (*)	
	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou	Valeur actuelle bil	Montant de l'exposition (*)	
	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou	Valeur actuelle bil	Montant de l'exposition (*)	
3 3	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

	Valeur actuelle bila			Montant de l	'expositi	Classe de part	
Type d'opération			Devis	es à recevoir (+)	Dev	ises à livrer (-)	couverte
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G1/V/CHF/EUR/250116	3,59	0,00	EUR	13 961,81	CHF	-13 958,22	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818
G1/V/EUR/USD/250116	2 413,55	0,00	USD	920 931,14	EUR	-918 517,59	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818
G1/V/EUR/USD/250116	7 739,77	0,00	USD	1 176 660,80	EUR	-1 168 921,03	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818
G1/V/EUR/USD/250116	381,75	0,00	USD	105 716,41	EUR	-105 334,66	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818
G1/V/EUR/USD/250116	2 643,38	0,00	USD	733 499,63	EUR	-730 856,25	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818
G1/V/EUR/USD/250116	768,05	0,00	USD	165 968,83	EUR	-165 200,78	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818
G1/V/EUR/USD/250116	1 031,70	0,00	USD	222 944,35	EUR	-221 912,65	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818
G1/V/EUR/USD/250116	1 969,05	0,00	USD	546 383,28	EUR	-544 414,23	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818
G1/V/USD/EUR/250116	0,00	-264,22	EUR	97 246,63	USD	-97 510,85	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818
G1/V/USD/EUR/250116	0,00	-216 285,10	EUR	14 689 157,59	USD	-14 905 442,69	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

	Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l	'expositi	on (*)	Classe de part
Type d'opération			Devis	es à recevoir (+)	Dev	ises à livrer (-)	couverte
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G1/V/USD/EUR/250116	0,00	-4 290,31	EUR	358 248,09	USD	-362 538,40	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818
G1/V/USD/EUR/250116	0,00	-42 197,34	EUR	2 865 881,53	USD	-2 908 078,87	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818
G1/V/USD/EUR/250116	0,00	-196,29	EUR	72 249,12	USD	-72 445,41	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818
G1/V/USD/EUR/250116	0,00	-312,36	EUR	78 819,42	USD	-79 131,78	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818
G1/V/USD/EUR/250116	0,00	-430,28	EUR	108 576,64	USD	-109 006,92	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818
G1/V/USD/EUR/250116	0,00	-3 744,12	EUR	254 285,74	USD	-258 029,86	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818
G1/V/USD/EUR/250116	0,00	-13 364,16	EUR	907 642,30	USD	-921 006,46	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818
G1/V/USD/EUR/250116	0,00	-446,37	EUR	66 083,78	USD	-66 530,15	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818
G1/V/USD/EUR/250116	0,00	-8 304,26	EUR	1 227 664,95	USD	-1 235 969,21	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818
G1/V/USD/EUR/250116	0,00	-290 520,80	EUR	19 730 927,55	USD	-20 021 448,35	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818



E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

		aleur actuelle présentée au Montant de l'exposition			on (*)	Classe de part	
Type d'opération	A -+:6	Dane:f	Devis	es à recevoir (+)	Devi	ses à livrer (-)	couverte
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G1/V/USD/EUR/250116	0,00	-3 187,15	EUR	266 132,51	USD	-269 319,66	FR0010130807
							FR0010617357
							FR0013262490
							FR0013448818
Total	16 950,84	-583 542,76		44 608 982,10		-45 175 574,02	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	351 718 363,31
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	2 180 522,12
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-566 591,92
Autres actifs (+)	1 263 602,07
Autres passifs (-)	-765 945,80
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	353 829 949,78

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE E	EUR	186 354,10251	158,02
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE GP	EUR	16 783,84897	108,84
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I	EUR	4 581,67489	15 613,02
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE 12	EUR	9 241,86439	10 611,52
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE L	EUR	9 163,62917	999,17
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE M	EUR	812 068,85843	177,07

Rapport annuel

au 29 décembre 2023

exercice N-1

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	362 835 747,95	266 745 152,36
Actions et valeurs assimilées	0,00	2 017 556,80
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	2 017 556,80
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	330 718 659,50	221 645 448,16
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	330 718 659,50	221 645 448,16
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	27 203 125,95	27 182 660,40
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	27 203 125,95	27 182 660,40
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	4 426 220,00	15 195 475,75
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	12 011 980,75
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	4 426 220,00	3 183 495,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	487 742,50	704 011,25
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	487 742,50	704 011,25
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	32 151 993,91	48 887 639,98
Opérations de change à terme de devises	31 534 239,05	48 682 683,52
Autres	617 754,86	204 956,46
COMPTES FINANCIERS	311 423,17	23 901 569,16
Liquidités	311 423,17	23 901 569,16
TOTAL DE L'ACTIF	395 299 165,03	339 534 361,50

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	357 554 261,07	291 695 343,21
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 179 504,32	-5 265 796,51
Résultat de l'exercice (a,b)	-511 560,05	-755 428,52
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	359 222 205,34	285 674 118,18
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	4 125 263,31	3 401 939,19
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	4 093 120,61	3 265 337,74
Dettes représentatives de titres donnés en pension	4 093 120,61	3 265 337,74
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	32 142,70	136 601,45
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	32 142,70	136 601,45
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	31 641 990,29	50 071 681,02
Opérations de change à terme de devises	31 405 421,74	48 547 167,06
Autres	236 568,55	1 524 513,96
COMPTES FINANCIERS	309 706,09	386 623,11
Concours bancaires courants	309 706,09	386 623,11
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	395 299 165,03	339 534 361,50

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 0323	0,00	1 967 750,00
US 10YR NOTE 0323	0,00	1 683 532,44
EC EURUSD 0324	1 378 547,50	0,00
EC EURUSD 0323	0,00	1 385 500,12
RP EURGBP 0323	0,00	2 006 086,22
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
CAPGEMINI SE 06/2023 CALL 200	0,00	182 461,50
DJ EURO STOXX 50 03/2023 CALL 4000	0,00	3 452 194,20
DJ EURO STOXX 50 03/2023 CALL 3600	0,00	4 017 443,58
UBI SOFT ENTERTAIN 03/2024 CALL 32	380 538,00	0,00
DJ EURO STOXX 50 05/2024 CALL 4400	5 506 692,48	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	251 081,39	21 556,14
Produits sur actions et valeurs assimilées	16 929,00	36 413,10
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 273 602,37	703 143,52
Produits sur titres de créances	0,00	2 092,50
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	230 363,03	748 003,04
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 771 975,79	1 511 208,30
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	235 521,22	407 833,12
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	14 839,78	96 985,08
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	250 361,00	504 818,20
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 521 614,79	1 006 390,10
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 074 452,53	1742 063,56
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-552 837,74	-735 673,46
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	41 277,69	-19 755,06
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-511 560,05	-755 428,52

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent:

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Techniques et instruments utilisés Actifs (hors dérivés intégrés)

Méthode de valorisation:

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à la valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous les moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de Bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Asie Pacifique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.

Les parts ou actions d'OPC cotés sont évaluées à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de cours de Bourse (cours de clôture) ou les valeurs liquidatives (dernière valeur liquidative connue).

Les parts ou actions d'OPC non cotés et des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, à leur dernière valeur estimée.

À l'exception des Bons émis par les États de la zone Euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante:

- Prêts et emprunts de titres: les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance représentative des titres prêtés ou la dette représentative des titres empruntés est évaluée à la valeur de marché des titres.
- Titres donnés ou reçus en pension: les titres reçus en pension inscrits en créance sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché.

La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat.



Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :

- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.
- Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sousjacent.

Les opérations d'échange de devises ou de conditions d'intérêts sont évaluées de la manière suivante :

- Les contrats d'échange de conditions d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt et/ou de devises de marché.
- L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et / ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.
- Les dérivés sur événements de crédit (CDS) sont valorisés selon la méthode standard publiée par l'International Swaps and Derivatives Association « Upfront standard ISDA ».
- Les swaps de volatilité sont valorisés en tenant compte de la variance réalisée et de la variance anticipée.

Les opérations de change à terme sont évaluées sur la base d'une réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat

Les dépôts à terme sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.

Les autres opérations d'échange ou produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) validés par la société de gestion.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Évaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors-bilan

L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé. Les intérêts de fin de semaine sont comptabilisés dans la valeur liquidative calculée le vendredi.

Les comptes annuels sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative publiée de l'exercice.

La commission de souscription rémunère le réseau placeur.

Swing pricing

Des ordres de souscription / rachat significatifs peuvent entraîner des coûts liés aux opérations d'investissement ou de désinvestissement du portefeuille. Afin de protéger les intérêts des actionnaires restants, la SICAV met en place un mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement, pour le seul

Compartiment LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE. Ce mécanisme permet à la Société de Gestion de faire supporter les coûts estimés de réajustement aux actionnaires qui demandent la souscription ou le rachat d'actions du Compartiment en épargnant ainsi les actionnaires qui demeurent au sein du Compartiment.

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le total des ordres de souscription / rachats nets des actionnaires sur l'ensemble des classes d'actions du Compartiment dépasse un seuil préétabli, déterminé sur la base de critères objectifs par la Société de Gestion en pourcentage de l'actif net du Compartiment, la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente et / ou des taxes éventuelles applicables au Compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions/rachats au sein du Compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de Gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 2 % de la valeur liquidative. Les actionnaires sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du Compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.



Frais de gestion

Le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à:

- a. pour l'action E: 1,196 % TTC sur la base de l'actif net.
- b. pour l'action I: 0,70 % TTC sur la base de l'actif net.
- c. pour l'action 12: 0,70 % TTC sur la base de l'actif net.
- d. pour l'action M: 0,35 % TTC sur la base de l'actif net.
- e. pour l'action GP: 1,40 % TTC sur la base de l'actif net.
- f. pour l'action L: 0,20 % TTC sur la base de l'actif net.
- g. pour l'action MH 0,70 % TTC sur la base de l'actif net.

La société de gestion a mis en place un compte de recherche. Ces frais de recherche facturés au FCP s'ajouteront donc aux frais mentionnés plus haut et seront au maximum de 0,09 % de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par:

Le résultat:

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values:

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Action E, GP, I, I2, L, M et I	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, H possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV



2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	285 674 118,18	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	126 616 864,30	367 333 655,86
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-67 947 904,87	-40 285 918,94
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 565 113,01	3 840 739,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 006 981,53	-5 784 805,58
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	5 611 507,93	8 548 229,71
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-5 144 654,20	-12 172 344,98
Frais de transactions	-188 399,73	-172 389,88
Différences de change	-633 124,31	3 470 082,93
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	34 274 268,30	-37 916 662,79
Différence d'estimation exercice N	-3 642 394,49	-37 916 662,79
Différence d'estimation exercice N-1	37 916 662,79	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	259 151,16	-450 793,69
Différence d'estimation exercice N	-191 642,53	-450 793,69
Différence d'estimation exercice N-1	450 793,69	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-552 837,74	-735 673,46
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-17 304 915,16 (*)	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	359 222 205,34	285 674 118,18

^{(*) 29/12/2023 :} Régularisation des différences d'estimation N-1 suite à la transformation du fonds lors de l'exercice 2022

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	313 599 638,02	87,30
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	17 119 021,48	4,77
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	330 718 659,50	92,07
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Change	1 378 547,50	0,38
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	1378 547,50	0,38
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	5 887 230,48	1,64
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	5 887 230,48	1,64

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	327 389 949,50	91,14	0,00	0,00	3 328 710,00	0,93	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	4 426 220,00	1,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311 423,17	0,09
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	4 093 120,61	1,14	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	309 706,09	0,09
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	27 434 654,53	7,64	29 200 036,62	8,13	153 369 175,47	42,69	87 491 361,45	24,36	33 223 431,43	9,25
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	4 426 220,00	1,23	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	311 423,17	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	4 093 120,61	1,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	309 706,09	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

^(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD						Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	Montant %		%	Montant	%		
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Obligations et valeurs assimilées	38 553 623,71	10,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Créances	304 636,36	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Comptes financiers	0,00	0,00	311 422,70	0,09	0,00	0,00	0,47	0,00		
PASSIF										
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dettes	31 085 112,60	8,65	0,00	0,00	14 085,19	0,00	0,00	0,00		
Comptes financiers	61 233,47	0,02	0,00	0,00	1,66	0,00	895,56	0,00		
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	1378 547,50	0,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

3.5. CRÉANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES	
Achat à terme de devise	304 636,36
Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	31 229 602,69
Souscriptions à recevoir	588 010,14
Dépôts de garantie en espèces	29 744,72
TOTAL DES CRÉANCES	32 151 993,91
DETTES	
Vente à terme de devise	31 099 197,79
Fonds à verser sur achat à terme de devises	306 223,95
Frais de gestion fixe	155 860,38
Collatéraux	891,14
Autres dettes	79 817,03
TOTAL DES DETTES	31 641 990,29
TOTAL DETTES ET CRÉANCES	510 003,62

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE E		
Actions souscrites durant l'exercice	265 979,80169	40 158 742,23
Actions rachetées durant l'exercice	-126 046,09467	-18 660 431,44
Solde net des souscriptions/rachats	139 933,70702	21 498 310,79
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	336 524,52516	
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE GP		
Actions souscrites durant l'exercice	12 058,53984	1 255 517,22
Actions rachetées durant l'exercice	-5 444,77941	-560 512,08
Solde net des souscriptions/rachats	6 613,76043	695 005,14
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	20 945,67812	
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I		
Actions souscrites durant l'exercice	2 989,61790	44 012 067,17
Actions rachetées durant l'exercice	-3 318,51415	-48 706 636,58
Solde net des souscriptions/rachats	-328,89625	-4 694 569,41
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 884,00856	
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE 12		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 308,17217	
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE L		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,00000	
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE M		
Actions souscrites durant l'exercice	244 298,43366	41 190 537,68
Actions rachetées durant l'exercice	-121,73947	-20 324,77
Solde net des souscriptions/rachats	244 176,69419	41 170 212,91
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	805 054,61712	
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE MH		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	6 573,00000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE GP	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I2	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE L	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE M	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE MH	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	471 107,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	21 460,97
Pourcentage de frais de recherche	0,04
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE GP	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	15 080,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	826,40
Pourcentage de frais de recherche	0,04
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I	4,2
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	545 200,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	32 150,63
Pourcentage de frais de recherche	0,04
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I2	0,0-1
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	233 034,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	13 767,78
	0,04
Pourcentage de frais de recherche Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE L	0,04
	0.00
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,16
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,02
Pourcentage de frais de recherche	0,00
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE M	0.00
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	454 521,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	53 445,65
Pourcentage de frais de recherche	0,04
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE MH	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	209 161,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	24 684,44
Pourcentage de frais de recherche	0,04

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés:

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-511 560,05	-755 428,52
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-511 560,05	-755 428,52
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-258 944,85	-183 826,85
Total	-258 944,85	-183 826,85
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE GP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-7 801,78	-6 959,47
Total	-7 801,78	-6 959,47
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I		ı
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-221 145,23	-321 456,68
Total	-221 145,23	-321 456,68
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE 12		ı
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-102 811,01	-139 616,43
Total	-102 811,01	-139 616,43
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE L		l
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-6,83	-1,75
Total	-6,83	-1,75
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE M		l
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	54 818,69	-63 264,42
Total	54 818,69	-63 264,42
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE MH		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	24 330,96	-40 302,92
Total	24 330,96	-40 302,92

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 179 504,32	-5 265 796,51
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 179 504,32	-5 265 796,51
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	331 098,58	-642 266,86
Total	331 098,58	-642 266,86
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE GP		3.2.233,33
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	14 157,63	-32 096,95
Total	14 157,63	-32 096,95
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I	,	,
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	346 598,10	-566 185,66
Total	346 598,10	-566 185,66
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I2		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	217 733,73	-720 836,94
Total	217 733,73	-720 836,94
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE L		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4,69	6,58
Total	4,69	6,58
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	879 535,21	-2 018 527,80
Total	879 535,21	-2 018 527,80
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE MH		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	390 376,38	-1 285 888,88
Total	390 376,38	-1 285 888,88

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	285 674 118,18	359 222 205,34
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE E en EUR		
Actif net	28 765 450,42	51 593 185,24
Nombre de titres	196 590,81814	336 524,52516
Valeur liquidative unitaire	146,32	153,31
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,26	0,98
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,93	-0,76
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE GP en EUR		
Actif net	1 439 593,01	2 207 827,54
Nombre de titres	14 331,91769	20 945,67812
Valeur liquidative unitaire	100,44	105,40
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,23	0,67
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,48	-0,37
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I en EUR		
Actif net	74 337 271,39	73 010 616,29
Nombre de titres	5 212,90481	4 884,00856
Valeur liquidative unitaire	14 260,23	14 948,91
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-108,61	70,96
Capitalisation unitaire sur résultat	-61,66	-45,27
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I2 en EUR		
Actif net	32 348 407,44	33 964 568,39
Nombre de titres	3 308,17217	3 308,17217
Valeur liquidative unitaire	9 778,33	10 266,86
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-217,89	65,81
Capitalisation unitaire sur résultat	-42,20	-31,07
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE L en EUR		
Actif net	920,48	960,84
Nombre de titres	1,00000	1,00000
Valeur liquidative unitaire	920,48	960,84
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,58	4,69
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,75	-6,83
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE M en EUR		
Actif net	90 884 231,24	137 441 565,32
Nombre de titres	560 877,92293	805 054,61712
Valeur liquidative unitaire	162,03	170,72
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,59	1,09
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,11	0,06
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE MH en EUR		
Actif net	57 898 244,20	61 003 481,72
Nombre de titres	6 573,00000	6 573,00000
Valeur liquidative unitaire	8 808,49	9 280,91
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-195,63	59,39
Capitalisation unitaire sur résultat	-6,13	3,70

3.12 INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Act Net
Obligations et valeurs assimilées				
bligations et valeurs assimilées négociées sur un marché régleme	enté ou assimilé	•		
LLEMAGNE				
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	EUR	12 000 000	11 758 004,26	3,2
LEG IMMOBILIEN SE 0.875% 01-09-25	EUR	5 800 000	5 660 825,99	1,5
MTU AERO ENGINES GMBH 0.05% 18-03-27	EUR	6 500 000	5 810 789,02	1,6
RAG STIFTUNG 1.875% 16-11-29	EUR	8 700 000	9 038 756,49	2,5
RAG STIFTUNG 2.25% 28-11-30 CV	EUR	2 400 000	2 509 116,66	0,7
RAG STIFTUNG ZCP 17-06-26 CV	EUR	3 500 000	3 285 047,50	0,9
ZALANDO SE 0.05% 06-08-25 CV	EUR	2 000 000	1857609,84	0,5
ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV	EUR	500 000	428 193,24	0,
TOTAL ALLEMAGNE			40 348 343,00	11,2
ELGIQUE				
GROUPE BRUXELLES LAMBERT 2.125% 29-11-25	EUR	4 900 000	4 778 220,81	1,3
SAGERPAR ZCP 01-04-26 CV	EUR	7 000 000	6 439 370,00	1,7
TOTAL BELGIQUE			11 217 590,81	3,1
SPAGNE				
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	EUR	4 500 000	5 565 058,16	1,5
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	17 000 000	18 208 807,76	5,C
IBERDROLA FINANZAS SAU 0.8% 07-12-27 CV	EUR	15 700 000	15 862 497,57	4,4
TOTAL ESPAGNE			39 636 363,49	11,0
TATS-UNIS				
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 10-06-24	EUR	12 000 000	12 290 280,00	3,4
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 18-02-24	EUR	3 500 000	3 907 575,00	1,C
JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 14-01-25	EUR	3 000 000	3 019 710,00	0,8
JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25	EUR	2 500 000	2 779 925,00	0,7
TOTAL ETATS-UNIS			21 997 490,00	6,1
RANCE				
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	EUR	131 000	6 290 751,00	1,7
BNP PAR ZCP 13-05-25 CV	EUR	7 200 000	8 663 292,00	2,4
CARREFOUR ZCP 27-03-24 CV	USD	2 400 000	2 138 045,53	0,5
EDENRED ZCP 06-09-24 CV	EUR	167 011	10 146 669,80	2,8
ELIS EX HOLDELIS 2.25% 22-09-29	EUR	4 500 000	5 828 318,85	1,6
NEXITY 0.25% 02-03-25 CV	EUR	12 500	795 718,75	0,2
SAFRAN 0.875% 15-05-27 CV	EUR	44 053	7 209 163,32	2,0
SAFRAN ZCP 01-04-28 CV	EUR	23 600	4 416 102,80	1,2
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.0% 15-06-26	EUR	48 266	9 456 636,72	2,6
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV	EUR	6 600 000	7 147 189,32	1,9
SELENA SARL ZCP 25-06-25 CV	EUR	70	6 607 195,00	1,8
SPIE 2.0% 17-01-28 CV	EUR	4 500 000	4 723 840,00	1,3
UBISOFT ENTERTAINMENT 2.375% 15-11-28	EUR	2 000 000	1 965 079,29	0,5
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	EUR	3 822	423 424,09	0,1
VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 01-01-25	EUR	332 802	10 388 081,63	2,8
WENDEL 2.625% 27-03-26 CV	EUR	7 900 000	7 863 584,24	2,1
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	7 246	651 426,27	0,1

INVENTAIRE (suite)

ITALIE ENI 2.95% 14-09-30 CV EMTN				
ENI 2.95% 14-09-30 CV EMTN				
	EUR	8 200 000	8 700 050,11	2,42
NEXI 1.75% 24-04-27 CV	EUR	6 000 000	5 609 668,85	1,56
PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV	EUR	6 000 000	5 938 020,00	1,65
PRYSMIAN 0.0000010% 02-02-26	EUR	7 000 000	7 745 885,00	2,16
SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN	EUR	3 000 000	3 070 174,29	0,86
TOTAL ITALIE			31 063 798,25	8,65
LUXEMBOURG				
CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING AUTRE V+0.0% 15-03-28 CV	EUR	3 000 000	3 328 710,00	0,93
LAGFIN SCA 3.5% 08-06-28 CV	EUR	1300000	1 281 502,74	0,36
TOTAL LUXEMBOURG			4 610 212,74	1,29
MEXIQUE				
FOMENTO ECONOMICO MEXICANO SAB DE 2.625% 24-02-26	EUR	2 000 000	2 046 460,55	0,57
TOTAL MEXIQUE			2 046 460,55	0,57
PAYS-BAS				
AMERICA MOVIL BV ZCP 02-03-24	EUR	21 300 000	21 389 034,00	5,95
MERRILL LYNCH BV ZCP 30-01-26	EUR	11 500 000	11 778 702,50	3,28
QIAGEN NV 1.0% 13-11-24 CV	USD	6 800 000	6 339 662,73	1,76
QIAGEN NV ZCP 17-12-27 CV	USD	2 000 000	1 638 962,57	0,46
SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26	EUR	8 000 000	8 418 971,37	2,34
TOTAL PAYS-BAS			49 565 333,17	13,79
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS BK ZCP 24-01-25 CV	EUR	7 200 000	7 081 596,00	1,98
TOTAL ROYAUME-UNI			7 081 596,00	1,98
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV ZCP 04-08-25	USD	19 000 000	20 789 833,88	5,79
STMICROELECTRONICS NV ZCP 04-08-27	USD	7 000 000	7 647 119,00	2,13
TOTAL SUISSE			28 436 952,88	7,92
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marc	ché réglemo	enté ou assimilé	330 718 659,50	92,07
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			330 718 659,50	92,07
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et é	quivalents	d'autres pays		
FRANCE				
OSTRUM SRI CASH M	EUR	2 275	23 117 048,50	6,44
OSTRUM SRI CASH Part Z	EUR	403	4 086 077,45	1,13
TOTAL FRANCE			27 203 125,95	7,57
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			27 203 125,95	7,57
TOTAL Organismes de placement collectif			27 203 125,95	7,57
Titres donnés en pension				
ITALIE				
PRYSMIAN 0.0000010% 02-02-26	EUR	4 000 000	4 426 220,00	1,23
TOTAL ITALIE			4 426 220,00	1,23
			-	-

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dettes représentatives des titres données en pension			-4 082 400,00	-1,14
Indemnités sur titres données en pension			-10 720,61	0,00
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé EC EURUSD 0324	USD	-11	-32 142,53	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé	ou assimilé	•	-32 142,53	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes			-32 142,53	-0.01
Engagements à terme conditionnels			,	•
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 05/2024 CALL 4400	EUR	200	416 600,00	0,12
UBI SOFT ENTERTAIN 03/2024 CALL 32	EUR	1 500	39 000,00	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché régle	menté		455 600,00	0,13
TOTAL Engagements à terme conditionnels			455 600,00	0,13
TOTAL Instruments financier à terme			423 457,47	0,12
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	35 506,21	32 142,50	0,01
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-0,15	-0,17	0,00
TOTAL Appel de marge			32 142,33	0,01
Créances			32 151 993,91	8,95
Dettes			-31 641 990,29	-8,81
Comptes financiers			1 717,08	0,00
Actif net			359 222 205,34	100,00
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE MH	EUR	6 573,00000	9 280,91	
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE GP	EUR	20 945,67812	105,40	
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE E	EUR	336 524,52516	153,31	
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I	EUR	4 884,00856	14 948,91	
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE 12	EUR	3 308,17217	10 266,86	
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE L	EUR	1,00000	960,84	
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE M	EUR	805 054,61712	170,72	



ANNEXE SFDR

Dénomination du produit : LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE (ci-après, le "Produit Financier")

Identifiant d'entité juridique: 9695001ZI8YRU6F3C773

LBP AM (ci-après, la « Société de Gestion »)

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durable sur le plan social. Les investissements durables ayan un objectif environnemental na sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce Produit Financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?			
• • OUI	● ○ ⊠ NON		
Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental :% Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE	 ☑ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 20% d'investissement durables ☑ Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE ☑ Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE ☑ Ayant un objectif social 		
Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social :%	Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables		





Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont

atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

La démarche ISR de la gestion du Produit Financier visait à identifier et sélectionner les émetteurs qui :

- Proposaient des innovations, des solutions aux principaux enjeux : démographie, urbanisation, environnement, climat, agriculture, alimentation, santé publique...
- Anticipaient l'importance de ces enjeux par une conduite, une responsabilité sur les quatre axes de la philosophie ISR de la Société de Gestion.

Cette analyse a reposé sur la philosophie GREaT, propre à la Société de Gestion, et articulée autour des 4 piliers suivants :

- Gouvernance responsable
- Gestion durable des Ressources
- Transition Énergétique

Développement des Territoires

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion de sa liquidité, le Produit Financier pouvait investir dans des OPC ayant obtenu le label ISR français¹.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Indicateur	Contrainte associée
Méthodologie d'analyse ESG GREaT	Rappel de l'indicateur : La note obtenue par le portefeuille selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT (telle que décrite dans le document précontractuel) devait être meilleure que la « Note Moyenne Améliorée » de son Univers d'Analyse (constitué des valeurs composant le ou les indice(s) suivants : [(Stoxx Europe 600 prix)+(FTSE Global Convertible Bond EUR Hedged)] et faisant l'objet d'une analyse ESG²). La Note Moyenne Améliorée correspond à la note moyenne de l'Univers d'Analyse obtenue après élimination de 25% des valeurs (comprenant les filtres suivants : liste d'exclusions de la Société de Gestion, exclusions du label ISR français et note ESG GREaT³). Cette contrainte a fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.

¹ Ou un label reconnu équivalent par le comité du label ISR français.



² Correspond aux émetteurs faisant l'objet d'une notation GREaT ou identifiés sur une liste d'exclusion.

³ Le filtre de la note ESG consiste à exclure les émetteurs les plus mal notés.



A titre d'exemple, le score obtenu au 31/12/2024 était le suivant :

Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible*
Score Great Moyen	7.9	7.14

Dans le référentiel de notation GREaT, 10 est la meilleure note et 1 la plus mauvaise

Indicateurs Clés de Performance

Le Produit Financier visait à obtenir une note meilleure que celle de son Univers d'analyse sur les indicateurs spécifiques suivants :

- Trajectoire Net Zero : Part des entreprises dont les objectifs de réductions des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTI.
- Mixité au sein des organes de gouvernance : Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres.

Ces contraintes font l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.

A titre d'exemple, le score obtenu au 31/12/2024 est le suivant :

Indicateur	Score du portefeuille	Score cible
Trajectoire Net Zero	67.37 %	44.63 %
Mixité au sein des organes de gouvernance	45.28 Average % Of Women in Board	40.62 Average % Of Women in Board

Investissements dans des activités durables sur le plan environnemental ou social L'actif net du Produit Financier visait un investissement à hauteur de 20% minimum dans des Investissements Durables sur le plan environnemental ou social, tels que définis dans l'annexe SFDR au prospectus.

Cette contrainte a fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.



A titre d'exemple, au 31/12/2024, le produit financier était investi à hauteur de 75,84% de son actif net dans des titres durables selon la méthodologie définie par la Société de Gestion.



...et par rapport aux périodes précédentes ?

Méthodologie d'analyse ESG GREaT

La méthodologie d'analyse propriétaire GREaT, permettant de noter les émetteurs des titres investis par le Produit Financier, peut être utilisée pour appliquer deux stratégies de sélection ESG distinctes :

- Approche en exclusion : Au moins 25%⁴ des titres de l'Univers d'Analyse sont exclus du portefeuille sur la base de l'analyse ESG (exclusions et note ESG GREaT). Pour cette approche, le score limite correspond à la note limite des titres pouvant être investis par le Produit Financier⁵ et le taux d'exclusion précise le taux d'exclusion effectif constaté à la date de clôture de la période considérée.
- Approche en amélioration de note: la note obtenue par le portefeuille selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT doit être supérieure à celle calculée pour son Univers d'Analyse après exclusion des 25% des émetteurs les plus mal notés (en ce compris les émetteurs exclus au titre de la politique d'exclusion). Pour cette approche, la note portefeuille correspond à la note ESG moyenne du portefeuille et le score cible correspond à la note de l'univers retraité des 25% des émetteurs les plus mal notés⁷.

Le Produit Financier peut changer de stratégie de sélection lorsque cela est jugé pertinent au regard des spécificités, pouvant varier dans le temps, de son univers d'analyse ainsi que de sa stratégie de gestion. La méthodologie appliquée à date de clôture des périodes précédentes est indiquée à la première ligne du tableau.

	2023	2022
Méthodologie	Note Moyenne	Note Moyenne
Score limite/ Score cible	6.89	6.73
Taux d'exclusion/ Note portefeuille	7.73	7.6



⁴ Pour les fonds disposant du label ISR français, le taux de retraitement appliqué était de 20% jusqu'au 1^{er} janvier 2025, de 25% entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025 et 30% à partir du 1^{er} janvier 2026.

⁵ 10 correspond à la meilleure note et 1 à la plus mauvaise. Ainsi, si la note limite indiquée est 7, aucun titre avec une note inférieure ou égale à 7 ne peut être investie par le portefeuille.

⁶ Pour les fonds disposant du label ISR français, le taux de retraitement appliqué était de 20% jusqu'au 1^{er} janvier 2025, de 25% entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025 et 30% à partir du 1^{er} janvier 2026.

⁷ 1 correspond à la meilleure note et 10 à la plus mauvaise.



Indicateurs Clés de Performance

Les indicateurs clés de performance utilisés par le Produit Financier peuvent évoluer pour différentes raisons et notamment lorsque des indicateurs plus pertinents deviennent disponibles ou que cela est exigé par la réglementation française ou européenne.

L'indicateur utilisé à la date de clôture de la période considérée est indiqué à la première ligne du tableau.

Indicateur 1

	2023	2022
Indicateur	Empreinte carbone	Empreinte carbone
Description indicateur	Mesure les émissions de CO2 attribuables aux investissements du fonds. Cet indicateur est exprimé en tCO2 par millions d'euros investis et couvre les émissions de scope 1 et 2.	Mesure les émissions de CO2 attribuables aux investissements du fonds. Cet indicateur est exprimé en tCO2 par millions d'euros investis et couvre les émissions de scope 1 et 2.
Produit financier	80.79 tCO2/M€ investi	61.56 tCO2/M€ investi
Valeur comparable	103 tCO2/M€ investi	93.62 tCO2/M€ investi

Indicateur 2

	2023	2022	
Indicateur	Droits Humains	Droits Humains	
	L'indicateur	L'indicateur	
	mesure la part	mesure la part	
	des	des	
Description	investissements	investissements	
indicateur	dans des	dans des	
	entreprises	entreprises	
	signataires du	signataires du	
	Pacte Mondial	Pacte Mondial	



	des Nations Unies.	des Nations Unies.
Produit financier	58.91 %	51.5 %
Valeur Comparable	37.74 %	43.98 %

Investissements dans des activités durables sur le plan environnemental ou social

	2023	2022
Poids des investissements durables	53,88%	39,13%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?

Sur la thématique environnementale, les 6 objectifs de la Taxonomie européenne étaient considérés, à savoir :

- L'atténuation du changement climatique ;
- L'adaptation au changement climatique ;
- L'utilisation durable et la protection des ressources marines ;
- La transition vers une économie circulaire ;
- La prévention et la réduction de la pollution ;
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

A noter que la méthodologie appliquée par la Société de Gestion ne permettait pas de mesurer la contribution des investissements selon la définition de la Taxonomie européenne (i.e. l'alignement taxonomique des investissements). La contribution des investissements aux objectifs environnementaux au sens de l'article 2(17) du Règlement (EU) 2019/2088 (« Règlement SFDR ») était mesurée au moyen d'indicateurs propres au Groupe LBP AM et précisés ci-après.

Sur la thématique sociale, les objectifs considérés étaient :

LBP AM I Rapport annuel LBPAM FUNDS COMPARTIMENT : LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE au 31 décembre 2024

- Le respect et la promotion des Droits humains⁸, notamment la promotion de conditions de travail justes et favorables et l'intégration sociale par le travail, la protection et la promotion des droits des communautés locales ;
- Le développement des territoires et des communautés, à travers les relations avec les parties prenantes extérieures à l'entreprise et la gestion responsable des chaînes de valeur, et afin d'adresser les enjeux de développement socio-économique, de

⁸ Les Droits humains sont définis comme les normes inaliénables de traitement auxquelles toute personne a droit, indépendamment de son sexe, de son origine nationale ou ethnique, de sa couleur, de sa religion, de sa langue, de son handicap, de son orientation ou genre sexuel ou de tout autre état.



- lutte contre les fractures sociales et territoriales, de soutien aux acteurs locaux et d'accès à l'éducation :
- Améliorer l'accès à la santé et aux soins essentiels dans le monde en adressant les enjeux de la disponibilité, l'accessibilité géographique, l'accessibilité financière et l'acceptabilité des traitements,

Cette stratégie généraliste n'impliquait pas que tout investissement durable réponde à l'ensemble des objectifs environnementaux et sociaux précités, mais que les investissements durables devaient répondre à au moins un de ces enjeux, tout en ne nuisant pas de manière significative aux autres.

La contribution à un des objectifs environnementaux et sociaux précités était évaluée à partir de différentes sources, dont notamment :

Pour l'ensemble des objectifs environnementaux et sociaux :

- Le score « GREaT », méthodologie d'analyse quantitative propriétaire, qui permet de couvrir l'ensemble des objectifs environnementaux et sociaux⁹;
- Le score « ODD », analyse qualitative propriétaire qui évalue les produits, services et pratiques des entreprises en vue de mesurer leur contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD) ;

Sur les objectifs spécifiques du climat et de la biodiversité :

- L'engagement de l'émetteur sur une trajectoire de décarbonation de ses activités compatible avec les objectifs des accords de Paris, selon des critères définis par la Société de Gestion;
- Le score « Greenfin », indicateur quantitatif mesurant l'exposition du modèle d'affaire de l'émetteur à des éco-activités telles que définies par le label d'Etat français Greenfin, dédié au financement de la transition énergétique et écologique¹⁰;
- Le score « Bird », indicateur quantitatif développé par la Société de Gestion visant à évaluer les entreprises principalement sur leurs politiques ainsi que sur leurs pratiques et impacts en lien avec la biodiversité;
- Le score « Maturité Climat & Biodiversité », analyse qualitative propriétaire visant à évaluer la maturité des entreprises dans la prise en compte des enjeux climatiques et de biodiversité auxquels elles sont et seront confrontées;

Sur la thématique spécifique de l'accès à la santé :

 Le score « AAAA » (Acceptability Accessibility Affordability, Availability), analyse qualitative visant à évaluer la contribution des entreprises au travers de leurs produits et services aux 4 dimensions de l'accès à la santé (Disponibilité, Accessibilité Géographique, Accessibilité Financière, Acceptabilité) inspirées des travaux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur le sujet.

¹⁰ La liste des éco-activités est disponible sur le site internet du label : <u>Le label Greenfin | Ministères Écologie</u> Énergie Territoires (ecologie.gouv.fr)



⁹ Une description plus complète de la méthodologie d'analyse « GREaT » est disponible dans le rapport Investissement Responsable de LBP AM : https://www.lbpam.com/fr/publications/rapports-investissement-responsable



Les principales incidences négatives

correspondent aux

durabilité liés aux

environnementales,

personnel, au respect

des droits de l'homme

corruption et les actes

et à la lutte contre la

questions

sociales et de

de corruption.

incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables¹¹

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Afin de s'assurer que les investissements qui contribuaient à un objectif de durabilité, selon la méthode d'analyse présentée ci-dessus, ne causaient pas de préjudice important à tout objectif de durabilité sur le plan environnemental ou social et respectaient les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, la méthodologie appliquée par la Société de Gestion a considéré systématiquement et de manière cumulative :

- Les pratiques de l'émetteur relatives à sa gestion des ressources environnementales et de respect des Droits humains. Ce point a été contrôlé grâce à la méthodologie d'analyse extra-financière propriétaire « GREaT » ;
- L'exposition de l'émetteur à des secteurs sensibles sur les aspects environnementaux et sociaux en lien avec les politiques d'exclusions applicables dans les sociétés de gestion du Groupe LBP AM;
- L'exposition de l'émetteur à une controverse sévère sur les enjeux environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance, ou bien à un risque critique de violation grave des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'Homme.

Une description détaillée des seuils associés à chaque critère ainsi que les politiques d'exclusion appliquée est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables¹²

— Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le règlement délégué (UE) 2022/1288¹³ définit une liste d'indicateurs permettant de mesurer les incidences négatives d'un émetteur sur les facteurs de durabilité

LBPAM>

¹¹A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.

¹² A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.

¹³ Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022 complétant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation détaillant le contenu et la présentation des informations relatives au principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » et précisant le contenu, les méthodes et la présentation pour les informations relatives aux indicateurs de durabilité et aux incidences négatives en matière de durabilité ainsi que le contenu et la présentation des informations relatives à la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales et d'objectifs d'investissement durable dans les documents précontractuels, sur les sites internet et dans les rapports périodiques.



environnementaux et sociaux (ci-après, les « Indicateurs Concernant les Incidences Négatives »).

Les indicateurs concernant les incidences négatives ont été calculés pour chaque émetteur, lorsque la donnée était disponible, et intégrés dans l'outil d'analyse extrafinancière.

Certains indicateurs ont par ailleurs été directement intégrés, soit à la méthodologie de notation propriétaire GREaT utilisée à la fois pour identifier une contribution positive ou un impact négatif significatif, soit à l'indicateur de controverse mentionné ci-dessus, soit dans l'analyse pour l'application des politiques d'exclusions.

La liste des indicateurs et une description plus complète de la manière dont ils ont été intégrés à l'analyse est disponible sur le site internet de la Société de Gestion: https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables14

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée :

Le respect par les Investissements Durables des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme a été assuré par les éléments suivants :

- L'application de la politique d'exclusion de la société de gestion relative à ces traités internationaux, doublée d'un contrôle de controverse ad hoc ;
- La disqualification des émetteurs identifiés comme ayant des mauvaises pratiques sur le pilier "Gestion durable des ressources" de la méthodologie d'analyse GREaT, qui intégrait des critères relatifs au respect des droits humains et du droit du travail.

Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion:

https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables¹⁵

¹⁵ A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.



9

¹⁴ A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.



La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas cause de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'union de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

X Oui

Le Produit Financier a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au travers des différents éléments de sa stratégie d'investissement, à savoir :

- La politique d'exclusion¹⁶;
- L'analyse et la sélection des titres en portefeuille, selon la méthode détaillée dans le corps du document précontractuel ;
- La politique d'engagement actionnarial et de vote¹⁷;
- L'attention particulière portée à l'indentification, au suivi et au traitement des controverses, selon l'approche précisée dans la politique d'exclusion.

Des informations plus détaillées sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont disponibles dans la déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité publié sur le site internet de la Société de Gestion :

 $\underline{https://www.lbpam.com/fr/publications/declaration-relative-incidences-negatives-investissement-durabilite} \,.$



¹⁶ Disponible sur le site internet de la Société de Gestion https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-exclusion

10

¹⁷ Les politiques et rapports sur les pratiques d'engagement et de vote sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion https://www.lbpam.com/fr/publications/publications-rapports



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 31/12/2024, les principaux investissements du Produit Financier étaient les suivants :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissement du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2024

Investissement les plus importants	Type d'asset	Secteur	% d'actifs	Pays
STMICROELECTRON 0% 04-08- 27	Obligations	Technologie	9,46%	Singapour
SCHNEIDER ELEC 1.970% 27- 11-30	Obligations	Industrie	5,75%	Etats-Unis
CITIGROUP GLOBAL 1.000% 09-04-29	Obligations	Finance	5,53%	Etats-Unis
CELLNEX TELECOM 0.500% 05- 07-28	Obligations		5,11%	Espagne
IBERDROLA FIN SA 0.800% 07- 12-27	Obligations	Services aux Collectivités	5,01%	Espagne
SAFRAN SA 0% 01-04-28	Obligations	Industrie	4,94%	France
LEG PROPERTIES 1.000% 04- 09-30	Obligations	Finance	4,82%	Allemagne
AMADEUS IT GROUP 1.500% 09-04-25	Obligations	Biens de consommation cycliques	4,09%	Espagne
WENDEL SE 2.625% 27-03-26	Obligations	Finance	4%	France
OSTRUM SRI CASH Z (C/D) EUR	Autres et Liquidités		3,93%	France
SIMON GLOBAL DEV 3.500% 14-11-26	Obligations	Finance	3,88%	Etats-Unis
ACCOR 0.700% 07-12-27	Obligations	Biens de consommation cycliques	3,84%	France
BNP PARIBAS 0% 13-05-25	Obligations	Finance	3,42%	France
SCHNEIDER ELEC 1.625% 28- 06-31	Obligations	Industrie	2,95%	Etats-Unis
QIAGEN NV 2.500% 10-09-31	Obligations	Biens de consommation non-cycliques	2,69%	Etats-Unis



L'allocation des

actifs décrit la

dans des actifs

spécifiques.

part des investissements



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

Le Produit Financier s'est engagé sur une proportion minimale de 80% d'investissement alignés avec les caractéristiques promues par le Produit Financier, conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement.

Au31/12/2024, la proportion d'investissements alignés avec les caractéristiques promues était de 100%.

La partie restante de l'investissement du produit financier pouvait être utilisée à des fins de couverture, de gestion de la liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier.

Le produit financier s'était également engagé à investir une proportion minimale de 20% dans des investissements durables, cet objectif a été atteint avec une proportion réelle de 75,84% de son actif net au 31/12/2024.

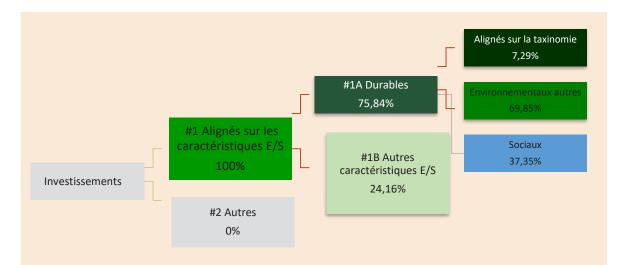
Par ailleurs, le Produit Financier était investi à hauteur de 69,85% de son actif net dans des "Investissements durables environnementaux autres" et 37,35% de son actif net dans des "Investissements durables Sociaux"¹⁸.

Enfin, le Produit Financier était investi à hauteur de 7,29% de son actif net dans des activités alignées avec la Taxinomie Européenne. L'alignement des activités des entreprises sousjacentes avec la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs.



¹⁸ Un investissement peut à la fois être considéré comme durable d'un point de vue environnemental et social s'il répond aux critères de contribution sociale et environnementale décrits à la section "Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?". Cependant, et afin d'éviter tout double-comptage, l'investissement sera compté une seule fois dans le score de durabilité global du portefeuille.





La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durable** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des d'investissement durable.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au 31/12/2024, la répartition sectorielle des investissements était la suivante :

Investissement en actions, qui représentait 0,93% de l'AuM:

Gics1	Poids
Industrie	0,66%
Services aux collectivités	0,27%

Investissement en obligations, qui représentait 97,29% de l'AuM :

Bics1	Poids
Biens de consommation cycliques	8,06%
Bien de consommation non cycliques	9,12%
Energie	7,45%
Finance	25,63%
Industrie	19,65%
Technologie	9,9%
Services aux collectivités	6,93%





Investissement en Autres et Liquidité, OPC et dérivés, qui représentait 1,78% de l'AuM :

Autres	Poids
Autres et liquidités	1,32%
Produits dérivés	0,46%

Au 31/12/2024, la part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, telle que définie dans l'annexe I. au règlement délégué SFDR 2022/1288, était de 7,9% de l'actif net du fonds.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE¹⁹ ?

Le Produit Financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la Taxinomie de l'UE?

(Oui	
	Dans le gaz fossile	Dans l'énergie nucléaire
Х	Non	

¹⁹ Les activités liées au gaz fossiles et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conforme à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1212 de la Commission.

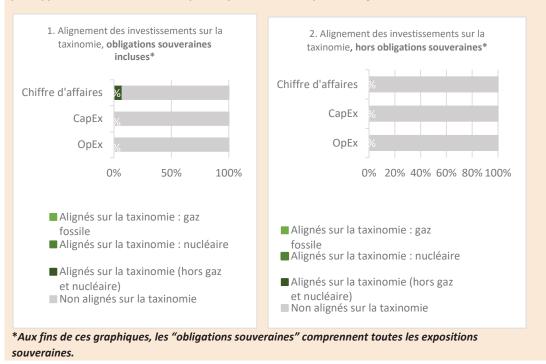




Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- Du chiffre d'affaires pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



A ce jour, la société de gestion n'a pas été en mesure de calculer l'alignement taxinomique hors obligations souveraines. Les données ci-dessus ont été calculées au 31/12/2024. A cette date, la proportion d'investissement dans des obligations souveraines était de 0%.

La Société de Gestion travaille actuellement à l'acquisition et à l'intégration de données extra-financière qui lui permettront de produire ce reporting.

Ces indicateurs sont calculés à partir des données taxinomiques publiées par les entreprises ou, lorsque les entreprises ne publient pas l'information ou qu'elles ne sont pas tenues de publier cette information en application de la réglementation européenne, à partir de données estimées par des fournisseurs tiers sur la base des publications de ces entreprises, en ligne avec les exigences fixées par les co-législateurs et superviseurs européens sur le recours aux données estimées.

La Société de Gestion n'a pas été en mesure de calculer ou d'estimer l'alignement avec la Taxinomie des dépenses de CapEx et d'OpEx des entreprises investies par le Produit Financier. La Société s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour produire ses indicateurs pour le prochain exercice.



Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances

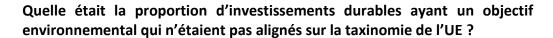
Le symbole représente des investissements durables avant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

La proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes était de 0,44% % et 3,42% % respectivement au 31/12/2024.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



Ce produit avait pour objectif d'investir au moins 20% de son actif net dans des investissements durables.

Cependant, le produit n'avait pris aucun engagement sur le poids des investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE.

Le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignés sur la taxinomie de l'UE était de 69,85% au 31/12/2024

Le produit financier a pu investir dans des activités économiques autres que des activités économiques durables sur le plan environnemental car ils contribuaient aux objectifs environnementaux et/ou sociaux promus par ce produit financier.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Ce produit avait pour objectif d'investir au moins 20% de son actif net dans des investissements durables.

Cependant, le produit n'avait pris aucun engagement sur le poids des investissements durables sur le plan social.

Le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif social était de 37,35% au 31/12/2024



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

La catégorie "Autres", qui a représenté 0% de l'actif net de l'OPC au 31/12/2024, contenait tout type d'actifs. Ces actifs pouvaient être utilisés à des fins de couverture, de gestion de la



liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier. Ils sont couverts par les garanties environnementales et sociales minimales suivantes (mises en œuvre sur l'intégralité du portefeuille) :

- les exclusions appliquées par la Société de Gestion, précisées dans la politique d'exclusion : https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-exclusion;
- la politique d'engagement et de vote pour les investissements en actions.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de veiller au respect, par le Produit Financier, des contraintes extra-financières fixées par le prospectus, et donc de confirmer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales, la Société de Gestion a mis en place un outil de suivi dédié aux caractéristiques environnementales et sociales promues par le Produit Financier. Cet outil vise à assister les gérants dans la modélisation et le suivi des contraintes associées aux caractéristiques du Produit Financier, et notamment les indicateurs définis à la section « *Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit Financier* » de l'annexe SFDR au prospectus. Lorsque des nouveaux indicateurs n'ont pas encore été développés dans l'outil de suivi, les gérants assurent un suivi ad hoc.

La Direction des risques assure également un suivi du respect des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit.

Enfin, le respect du process de gestion sur les caractéristiques extra-financières est intégré au plan de contrôle biannuel réalisé par la fonction de Conformité et du Contrôle Interne.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

- En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?
 Non applicable
- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

17

95/100



KPMG S.A. Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex France

SICAV LBPAM FUNDS

Compartiments: TOCQUEVILLE BIODIVERSITY ISR TOCQUEVILLE EURO EQUITY ISR TOCQUEVILLE CROISSANCE EURO ISR TOCQUEVILLE VALUE EURO ISR LBPAM ISR ABSOLUTE RETURN CREDIT **TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR** LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE LBPAM ISR ABSOLUTE RETURN CONVERTIBLES

Exercice clos le 31 décembre 2024 **SICAV** LBPAM FUNDS 36, quai Henri IV - 75004 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



KPMG S.A. Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex France

SICAV LBPAM FUNDS

36, quai Henri IV - 75004 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LBPAM FUNDS constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de Amaury Couplez KPMG le 24/03/2025 15:22:55

Amaury Couplez Associé